

Tamniès

Bulletin Municipal n° 29

Janvier 2020





Sommaire

Vie municipale: page 4 à page 9

A l'école: page 10 à page 12

Informations: page 13 à page 22

Vie Associative: page 23 à page 36

Un peu d'histoire: page 37 à 43

Comité de rédaction: le Conseil Municipal
Bulletin réalisé par: Nathalie. Marillier, Carole Seyral
Didier Gaillard
Photos: J. Crouzel

L'hommage du Conseil Municipal

Texte lu aux obsèques de Bernard Venancie

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que je suis chargé, au nom du Conseil Municipal, de vous parler de Bernard.

Samedi, notre mentor et ami s'en est allé, nous laissant orphelins. Sa disparition brutale a été un choc pour tous les membres du conseil municipal.

Bernard, tu étais rayonnant, toujours enthousiaste, prêt à rendre service. Tu avais une énergie débordante, tu étais sur tous les fronts pour mener à bien les projets de la commune. Très convivial, fédérateur, à l'écoute des autres, tu étais aussi un grand épicurien.

Après une vie professionnelle bien chargée au Crédit Agricole, tu t'es engagé au Conseil Municipal en 2008 en tant qu'adjoint. Devenu maire en 2014, et Vice Président de la Communauté de Communes Périgord Noir, au titre de la voirie, tu as impulsé de nouveaux projets sur la commune.

Tu as mené des batailles, aussi, avec pugnacité. Nous pensons au maintien de l'école du village. Bataille gagnée avec la réouverture du 2^{ème} poste d'enseignant; à la rénovation de l'église avec la couverture en lauzes, et à l'acquisition de la maison Constant (projet qui te tenait à cœur).

Tu souhaitais redynamiser le Bourg avec la création d'un tiers-lieu associé à une maison d'assistantes maternelles et peut-être un lieu d'accueil médical. Oui, Bernard, tu étais un homme visionnaire pour notre commune.

Tu avais un cœur bienveillant sur le tissu associatif de la commune.

Avec tes amis, tu as créé l'Association de Renouveau du Petit Patrimoine dont tu as été le trésorier.

Que de bons moments, passés autour d'une bonne table, à refaire les chantiers ! L'épicurien que tu étais aimait ces moments de rassemblements conviviaux.

L'équipe du Conseil Municipal que je représente devant vous a eu la chance de croiser un maire rempli d'affection et de loyauté, chaleureux et tolérant.

Pour tout cela, merci Bernard. Nous savons tous combien l'avenir de notre commune te tenait à cœur, saches que l'on fera de notre mieux pour mener à bien les projets que tu avais initiés.

C'est donc avec beaucoup de tristesse et de compassion que nous présentons nos plus sincères condoléances à ton épouse Hélène, à tes enfants et petits enfants et à toute ta famille, et leur témoignons tout notre soutien.

Samuel PHELIP



Infos budget (achats, travaux et projets 2020)

Travaux dans le logement communal St Cybard 4 (au dessus de la mairie), installation de meubles de cuisine, évier: **842.75 ú HT**

Peinture de la salle de classe du directeur : **2 427.71 ú HT**

Achat d'une remorque à relevage hydraulique : **1 250 ú HT**

Matériel électrique pour le marché gourmand : **2 090.58 ú HT**

Tables et bancs pour le marché gourmand : **4 571.60 ú HT**

Câble de charge (pour bornes extérieures) du véhicule électrique communal : **408.00 ú HT**

Achat de 2 tentes de réception : **1 571.51 ú**

Armoire réfrigérée pour la cantine scolaire : **778.00 ú HT**

Ordinateur pour la régie périscolaire à la garderie, appareil photo pour l'école : **332.67 ú HT**

Maison du Bourg



L'achat de la propriété « Leyssalle » dans le Bourg a été réalisé en décembre 2018 et payé en 2019 (prix de vente **100 000 ú** + frais de notaire et d'agence immobilière: **6 569.93 ú**). Une subvention pour l'achat de la maison a été accordée par le Conseil Départemental de la Dordogne, d'un montant de **20 000 ú** soit **20 % du prix d'achat**

Les projets concernant cette maison sont de plusieurs natures :

-Au sous sol un relais d'assistantes maternelles

-Au rez-de-chaussée des locaux de travail partagé et de locaux de service aux usagers

-A l'étage un logement communal

Les dossiers de demande de subvention sont en cours de préparation auprès de l'Europe (LEADER), du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de l'Etat (DETR)

Travaux subventionnés par le territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Les subventions concernant le sentier d'interprétation de la Gargagnasse, l'achat du véhicule électrique et de la pompe à chaleur de la salle des fêtes ont été demandées en 2019 mais ne seront perçues qu'en début d'année 2020.

L'éclairage photovoltaïque du parcours santé à l'étang a été réalisé en décembre 2019. Le paiement des travaux ainsi que la réception de la subvention correspondantes auront lieu également en 2020.



Travaux en cours

Eglise



La première tranche de travaux est à présent achevée (charpente et toiture en lauzes de la nef)

La suite des travaux se fera en février 2020 (toiture de la sacristie, vitraux et dallage intérieur)

Le montant du marché pour cette première tranche est de **193 008.06 € HT**, et de **72 201.11 € HT** pour la deuxième tranche.

Les partenaires financiers sont :

la DRAC : **88 200 €**

la Région : **55 126 €**

le Département : **49 918 €**

Mécènes du Patrimoine de la Dordogne : **5000 €**

la Sauvegarde de l'Art Français : **7000 €**

Souscription auprès de la Fondation du Patrimoine

Vous pouvez toujours participer à la souscription lancée auprès de la Fondation du Patrimoine (voir bulletin ci-dessus), cette contribution donne droit à un crédit d'impôt de 66 % de la somme versée.

Contactez la mairie pour les formalités.

Un grand merci d'ores et déjà à ceux qui ont participé en 2018 et 2019!



Aménagements du Bourg

Après une première période de travaux de février à avril 2019, et une pause le temps de la saison touristique, les travaux ont repris en fin d'année 2019, ils sont actuellement concentrés sur le centre de bourg avec la mise en valeur du parvis de l'église, les aménagements des accotements de chaussée en vue de créer les trottoirs, le monument aux Morts est également en cours de restauration.

S'en suivront les tra-

vaux d'aménagement d'un WC public aux normes, et de l'aménagement de places de parking dans la propriété autour de la Maison du Bourg.

Les partenaires financiers sont pour l'ensemble des travaux :

L'Etat : DETR : **164 606 €** + subvention pour travaux divers d'intérêt local **5000 €**

Conseil départemental : Travaux du Bourg : **73 029 €**, + subvention WC public (au titre de l'accessibilité) **10 000 €**.

Profitant de ces travaux dans le Bourg, Enedis va effectuer des travaux de restructuration des lignes électriques de moyenne tension pour y passer des lignes souterraines. Cette restructuration permettra de supprimer certaines pannes dues au vent, comme celles que nous avons subies à plusieurs reprises en fin d'année.



Souscription pour la restauration de l'église St Cybard



Créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine est un organisme national privé indépendant. Elle a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine local, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture d'une région (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts, etc.).

Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets. Elle permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, grâce à son label, et mobilise le mécénat d'entreprise.

Sur le terrain, dans toutes les régions et tous les départements, un réseau de délégués bénévoles agit au quotidien, avec l'aide de chargés de mission, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine.

www.aquitaine.fondation-patrimoine.org

Comment faire un don ?

PAR INTERNET

► Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé: www.fondation-patrimoine.org/55231

PAR COURRIER

► Envoyez le bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de "Fondation du patrimoine - Eglise de Tannières" à l'adresse ci-dessous.

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

Ce bon de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bon ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

CONTACT

FONDATION DU PATRIMOINE
AQUITAINE

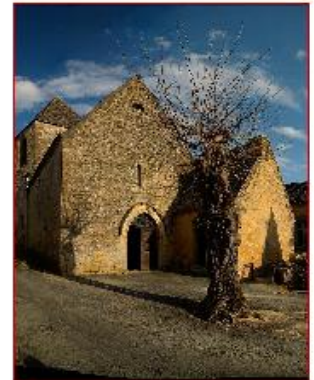
7 rue Fénélon - 33000 Bordeaux

Tél : 05 57 300 800 - Fax : 05 56 81 14 10
Courriel : dordogne@fondation-patrimoine.org



SOUSCRIPTION FAITES UN DON

La Mairie de Tannières, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, lance une campagne de souscription pour la restauration de l'église Saint-Cybard.



Restauration de l'église Saint Cybard de Tannières

Soutenez ce projet:

www.fondation-patrimoine.org/55231

1 don = 1 reçu fiscal

PROJET

L'EGLISE SAINT CYBARD (ISMH) TANNIÈRES

Tannières est une commune de la Dordogne de 391 habitants, en Périgord Noir, entre Sarlat, Montignac et Les-Eyzies. Le bourg s'est constitué autour de son église romane du XII^{ème} siècle, dédiée à Saint-Cybard, ermite du VI^{ème} siècle, peut-être né à Trémolat. Elle a été classée à l'inventaire Supplémentaire des monuments historiques le 26 juin 1978.

Aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, l'église était alors rattachée au prieuré régulier de l'ordre de Saint-Benoît. Dévolu au chapitre des chanoines de la cathédrale lorsque le monastère de Sarlat fut érigé en évêché, ce dernier fut pillé, à la fin du XVI^{ème} siècle par le seigneur protestant de Beynac.

La construction primitive est romane, puisque l'église date du XII^{ème} siècle, mais seule l'abside est de cette époque; en effet, elle a été fortement remaniée au XVII^{ème} siècle, comme peuvent en témoigner les travaux sur la nef et le bas-côté.

L'église renferme aussi une croix de procession du XVIII^{ème} siècle, classée au titre des objets mobiliers depuis le 1er juin 1961 et représentant un Christ en bois polychrome. De plus une cuve baptismale du XVII^{ème} siècle y est encore conservée.

Bâti en pierre ocre du Sarladais, aux tons chaleureux,

son clocher, encore couvert de lauzes, domine naturellement la vallée de la Beune. A l'origine, l'église était entièrement couverte en lauzes, mais sa couverture a été restaurée en tuiles mécaniques par souci d'économie. Aujourd'hui, elle présente de graves défauts d'étanchéité. La réfection en lauze lui rendra son cachet d'origine tout en assurant sa mise hors d'eau pour les siècles à venir. Les vitraux et le dallage en pierre nécessitent également des travaux de remise en état.

Par cette souscription, vous apporterez votre contribution à ce projet et permettrez la mise en valeur de ce bel édifice roman qui est visité par de nombreux touristes qui apprécient son ouverture quotidienne durant toute la belle saison, comme en témoigne le livre d'or.



► Comment faire un don ?

Par internet ou par courrier,
suivez les instructions au dos du document.

BON DE SOUSCRIPTION

☒ **Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église de Tannières et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive pendant un délai de deux ans.**

Le montant de mon don est de _____ euros
et je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt pour l'année en cours au titre :

☐ De l'impôt sur le revenu ☐ De l'impôt de Solidarité sur la Fortune ☐ De l'impôt sur les sociétés

► Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt.

ou de l'ISF à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €, limite atteinte lors d'un don de 66 666 €. Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet de leur label.

► Pour les entreprises, réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Nom ou société:

Adresse:

Téléphone/Courriel:

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre ☐ En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations que nous conservons ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

CANTINE- GARDERIE

A la rentrée scolaire 2019-2020
il y a 82 élèves au sein du RPI Marquay-Tamniès
(Regroupement Pédagogique Intercommunal).
35 élèves à Tamniès et 47 élèves à Marquay.



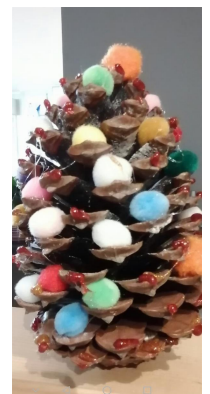
CANTINE SCOLAIRE

Le prix du repas est à : 2.00ú.
Les recettes sont de : 10907ú.
Les dépenses sont de : 38041ú.



GARDERIE PERISCOLAIRE

L'heure de garde est à 1.00ú,
(goûter compris).
Les recettes sont de 3953ú.
Les dépenses sont de 9182ú.





Etang et irrigation

Etang saison 2019:

Malgré un été de sécheresse le nombre de visiteurs à l'étang est moins élevé qu'en 2018, avec **20 145 entrées** à plein tarifs.

Les recettes perçues pour la pêche, le tennis et les entrées ont été de : **46 605.50 €**

Le personnel à l'étang en 2019 :

Maîtres nageurs :

Damien Hoarau, Mickaël Balayre

Saisonniers :

Lucas Bonnet, Adrien Matignon, Quentin Pasquer, Tom Bourdin, Ingrid Larrieu, Mathieu Chiotti, Eliam Valéry

REGLEMENTATION DE LA PECHE

- 1) PERIODE D'OUVERTURE : du 1^{er} mai au 31 décembre

-2) CONDITIONS D'ACCES A LA PECHE :

* **du 1^{er} mai au 31 décembre** : **carte OBLIGATOIRE** (à retirer à la mairie ou par correspondance)

Pour les gens n'habitant pas à Tamniès:

carte saisonnière valable de mai à décembre, tarif : 40 € - carte couple 60 €

carte de fin de saison, de septembre à décembre, tarif 20 €

carte à la semaine, tarif : 20 € - carte couple 30 €

ticket journalier hors ouverture estivale (de fin juin à fin août) : 10 €

Pour les gens habitant à Tamniès, carte gratuite OBLIGATOIRE

(à retirer à la mairie ou par correspondance). Cette carte est instaurée de façon à ce que le personnel puisse vous identifier comme habitant de Tamniès.

La carte saisonnière et la carte des résidents de Tamniès donnent droit à 3 invitations annuelles. Ces invitations sont à venir retirer en mairie, au fur et à mesure de vos besoins.

-3) HORAIRES DE PECHE :

Pêche autorisée du levé au coucher du soleil (selon calendrier des Postes)

(Pêche de nuit INTERDITE)

- 4) MODALITES DE PECHE

- **Emploi de 3 lignes maximum** par pêcheur

- Remise à l'eau obligatoire (No Kill) des espèces suivantes :

- Carpe

- Black-bass

- Esturgeons

- **Taille de capture :**

- Brochet : 60 cms

- Sandre : 55 cms

- Autres espèces : libre

- Nombre de prises autorisées :

- Carnassiers (Brochets, Sandres) :

3 par jour et par pêcheur

- Poissons blancs : libre

Renseignements complémentaires:

MAIRIE DE TAMNIES

Le Bourg 24620 TAMNIES

Jours et horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h - Le lundi de 14h à 16h

- Fermé le mercredi après-midi

Tél : 05 53 29 68 95

Fax : 05 53 29 68 68

Courriel : mairie.tamnies@wanadoo.fr

A detailed illustration of a picnic basket overflowing with various items. Inside the basket, there are several bottles of wine, a large wheel of cheese, a loaf of bread, and bunches of grapes. A small white cloth is also visible. In the foreground, a glass of red wine sits on a surface next to a wedge of cheese. The background is a simple, light-colored surface with a subtle grid pattern.

De plus nous vous rappelons que l'eau du réseau d'irrigation n'est pas potable ni destinée à l'usage domestique (douches etc...)



Ce fut à nouveau une très belle rentrée à l'école maternelle de Tamniès !

Nous avons trente cinq élèves cette année et, de ce fait, nous avons pu conserver la nouvelle classe et accueillir une nouvelle enseignante, accordéoniste par ailleurs, Carole Juvin, qui vient en remplacement d'Hélène Chroback, mutée à Tursac. Mme Juvin s'occupera des classes de Petite Section et d'une majeure partie des élèves de Moyenne Section. Personnellement, j'ai la charge de la classe Grande Section, de deux élèves de Moyenne Section et de la direction de l'école.

Nous espérons pouvoir pérenniser cette nouvelle classe afin de continuer à profiter de conditions optimales d'enseignement ; en effet, avec des effectifs de 18 et 17 élèves par classe, nous pouvons être beaucoup plus attentifs au développement individuel de chaque enfant et différencier au maximum la pédagogie.

Notre nouvelle cantinière, Jennifer Leproult, perpétue et amplifie la voie initiée, c'est-à-dire celle



de repas équilibrés et variés où le bio comme l'agriculture raisonnée se font de plus en plus majoritaires. Il y a dorénavant un menu totalement végétarien par semaine et, pour faire manger ou découvrir certains légumes elle s'efforce à expérimenter de nouvelles recettes toutes plus attirantes les unes que les autres.

Au niveau des ATSEM, Emilie Martin étant en fin de disponibilité a dû rejoindre son entreprise initiale et a été remplacée par Pauline Bienvenu qui a tout de suite trouvé sa place grâce à un dynamisme et une bienveillance exemplaire. Ainsi, notre nouveau tandem d'ATSEM, constitué de Pauline Bienvenu et de Sabine Thomas, forme un duo d'une efficacité sans faille, à l'écoute des enfants et de leurs besoins. Toutes deux sont constamment impliquées dans les activités pédagogiques et le succès des enfants.

De son côté, Carole Seyral assure, avec son amabilité légendaire, la garderie. Elle développe un service d'accueil continu et adapté aux besoins de chacun, facilitant ainsi la vie des parents tout en les rassurant.

Comme vous en avez à présent l'habitude et en respect des textes officiels, nous persévérons dans le chemin emprunté et nous ouvrons toujours plus l'école aux parents afin d'intensifier la nécessaire relation de confiance, de partenariat et d'équilibre entre le milieu scolaire et la maison. Il est fondamental, de notre point de vue, que le personnel soit toujours accueillant, souriant et disponible pour créer une école ouverte, un lieu d'échange et de communication qui permette des interactions riches et variées, professionnelles mais cordiales, afin de fédérer toutes les énergies autour de notre but commun : la réussite de vos enfants.

D'ailleurs, outre les organisations parfaites des fêtes, lotos et kermesses, l'accompagnement lors des sorties pédagogiques, les parents ont créé une association, l'APE, pour officialiser leurs actions. Ils font preuve d'une générosité et d'un don de soi qui fait vraiment chaud au cœur et c'est grâce à cette osmose de tous les instants entre les parents, le personnel de l'école et la mairie que notre école se développe et que les enfants s'épanouissent harmonieusement.

Concernant les projets et sorties pédagogiques, le programme sera cette année encore riche et diversifié.



Pour le premier trimestre, nous avons débuté par la semaine du goût au début octobre, encadrée avec brio par Jennifer Leproult. Cette fois encore, de nombreux papas et mamans nous ont fait découvrir des saveurs variées parfois venues de contrées lointaines comme l'Algérie.

Ensuite, le projet de sorties saisonnière est toujours à l'ordre du jour avec l'aide de Jacques Crouzel, de Guy et de Samuel Phélip qui nous font profiter de leurs connaissances du patrimoine local, comme de leurs lumières relatives à la faune et la flore. Nous partons ainsi à la découverte des abords de l'école, du milieu proche, en particulier du Chemin de l'Amérique et du Chemin des daims, aux différentes saisons afin d'observer les transformations du paysage tout au long de l'année et de collecter des feuilles d'arbres pour réaliser des herbiers.

Nous avons, en outre mis en œuvre un projet sur les noix, en collaboration avec Didier Gaillard. Nous avons ainsi visité l'Eco-musée de la noix de Castelnaud le jeudi 7 novembre afin de découvrir la culture et l'exploitation de la noix et nous avons ensuite confectionné d'excellents gâteaux à la noix.

De plus, le mardi 19 novembre, dans le cadre du Festival du Lébéro, nous avons assisté à un spectacle vivant à l'école qui émerveilla les petits comme les grands : « Les dits du Petit » par la Compagnie le Blé en herbe. Nous tenons à ce sujet encore une fois à saluer la qualité de la programmation de ce festival et le travail passionné de Didier Gaillard.

Par ailleurs, le dimanche 8 décembre, nous par-

ticiperons avec l'APE au Marché de Noël de Marquay pour lequel nous avons réalisé diverses décorations de Noël. L'APE, a quant à elle réalisé un calendrier des écoles du RPI qui rencontre un grand succès.

En outre, Mme Crouzel et son mari sont venus, comme l'an dernier, nous raconter des contes de Noël le mardi 17 décembre. Quel plaisir d'avoir une conteuse et son mari musicien pour éclairer la magie de Noël !

Enfin, la chorale de Tamniès, continue de travailler et nous proposerons un spectacle pour la fête de Noël du mardi 17 décembre à la salle des fêtes de Tamniès. Mme Juvin joue de l'accordéon et moi-même de la guitare, ce qui permet aux enfants de travailler quotidiennement des chants en s'appuyant sur des orchestrations structurées. Nous chantons bien sûr en français mais aussi en anglais, en occitan et même sur certains couplets en chti ou en espagnol ! Outre le fait de développer la maîtrise du rythme comme de la justesse de la voix, les activités de chant choral étendent considérablement les compétences langagières ainsi que les facultés



de mémorisation, donc, nous ne nous priverons pas de faire chanter vos enfants qui en plus adorent ça !

Concernant les deuxième et troisième trimestres, de nombreuses sorties pédagogiques sont prévues grâce aux sommes récoltées par l'APE pour la coopérative scolaire lors de la tombola de Noël, du loto et de la kermesse. En janvier nous nous rendrons au cinéma de Sarlat. En février nous irons à Roc de Cazelle.



En mars, outre fêter carnaval, nous comptons découvrir une ferme pédagogique et nous rendre au château de Castelnaud que nous visiterons en compagnie d'une conteuse.

En avril, nous organiserons une chasse aux oeufs à Tamniès et nous retournerons aux grottes de Rouffignac ainsi qu'au Thot (dans le cadre de notre projet sur l'art pariétal en collaboration avec Guy Phélip). En mai viendra le temps d'une visite au Bournat. En juin nous irons d'abord passer une demi-journée au château de Commarque puis nous nous rendrons au Parc animalier de Gramat qui propose des ateliers éducatifs d'un grand intérêt (notamment la visite d'une éclosérie). Ensuite, nous participerons au traditionnel concours de dessin organisé par Madame Bernaerts. La première semaine de juillet viendra enfin le temps de notre sortie aux étangs de Tamniès pour clôturer une année bien remplie.

Ces nombreuses sorties nous permettront de familiariser nos enfants au spectacle vivant mais aussi au patrimoine local, en leur faisant réaliser qu'ils vivent dans un « musée à ciel ouvert », la Dordogne, qu'il s'agit d'apprécier à sa juste valeur, de connaître et de préserver.

Nous remercions d'ores et déjà tous les parents qui s'investissent pleinement pour leur école et à qui nous demanderons encore et toujours de participer à nos projets à venir, voire de nous en proposer de nouveaux car toutes les idées comme toutes les compétences sont les bienvenues !

Nous en profitons aussi pour saluer, bien évidemment, l'APE pour son travail incessant, Jean Luc Bugat pour son aide précieuse et musicale lors des fêtes et représentations, les généreux donateurs des lots pour le loto, Mme Bernaerts qui finance le concours de dessin de

fin d'année, Mme Ginette Marillier et le club du 3^e âge qui nous offrent toujours de très beaux cadeaux de Noël, de l'inspection de la circonscription de Sarlat pour sa précieuse coopération et, bien entendu, le travail bienveillant et exceptionnellement efficace du personnel de la mairie et des élus pour leur abnégation ainsi que le dévouement sans faille du SIVOS et du Foyer Rural.

C'est avec une immense tristesse que l'ensemble du personnel de l'école a réagi à la nouvelle du décès de notre maire, Mr Bernard Venancie, qui avait tant fait pour sa commune et notre école en particulier. Lors de notre première rencontre, il y a de cela 3 ans et demi, il m'avait déclaré qu'« être maire d'une commune sans école ne servait à rien et qu'il ferait tout pour sauver son école ». Grâce à son implication de tous les instants, son humanisme sans limite et sa constante bienveillance nous avons pu ouvrir une classe et nous l'ouvrerons dans son sens et dans le respect de sa mémoire pour que notre école publique communale reste ouverte.

Philippe Gilard



Le personnel de l'école maternelle de Tamniès vous souhaite à toutes et tous une heureuse année 2020 !

Etat civil



Naissances



le 12 janvier 2019 Keycy Keylyann DIPODIWIRJO (logement communal de l'école)

le 19 avril 2019 Enaya Elida LAMAZE (Estampes)

le 1er juillet 2019 Théa Valérie Marie MONS (6 lotissement les Vignes)

le 30 juillet 2019 Luna Tsukiyo LAFAYE (le Jardin)

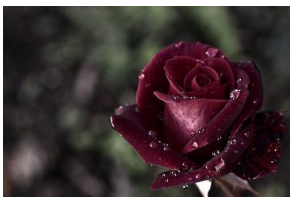


Mariages

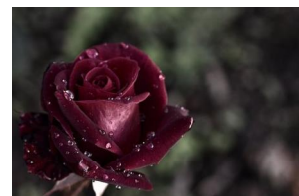


le 22 juin 2019 :Etienne FAUJANET et Maria NEVES (Lascoup)

le 14 septembre 2019: Thibaud OMARINI et Marie LEMAIRE (les Sommeries)



Décès



le 14 juillet 2019 Gilbert GAILLARD (Balestou)

le 1er octobre 2019 Marie Madeleine RAVENTOS Veuve BREGEGERE (la Pénelie)

le 23 novembre 2019 Bernard VENANCIE (la Cougerie)

Sictom

... Pour un nouveau tri ...

EMBALLAGES ET PAPIERS ENSEMBLE



Bouteilles/Bottles Pots/Jars Emballages souples/Flexible plastics

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE,
All plastic packagings



Aérosols/Spray cans Conserves/Cans Cartons/Cardboards Briques/Bricks

+ TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL,
All steel/aluminium packagings

+ TOUS LES EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON,
All cardboard packagings



Journaux Magazines Publicités Prospectus Catalogues Annuaires Enveloppes Papiers Courriers Lettres Livres Cahiers

+ TOUS LES PAPIERS
All newspapers, magazines, leaflets...

dans les
**NOUVEAUX CONTENEURS
EN VRAC**



CITEO

dans les
**ANCIENS BACS
EN SAC JAUNE**



**Les Bornes à
Papiers
disparaissent**



Commune de Tamnies
mise à disposition d'une benne à ferraille :

**du lundi 09 mars 2020 au dimanche 15 mars 2020
au parking de l'école**

**Cette année pas de benne pour d'autres hameaux,
car l'an passé elles sont restées vides.**

Mise aux normes des adresses de la commune

La mise aux normes des adresses va se finaliser au printemps 2020 par la pose des poteaux et panneaux indicateurs de voies et d'un numéro, qui sera installé soit sur la boîte aux lettres, soit sur bâtiment, soit sur pilier de portail, etcé selon les cas.

Il est possible de demander un deuxième numéro (pour un rappel sur boîte aux lettres ou un bâtiment) mais il sera à votre charge.

Un certificat de numérotage et une liste récapitulative des démarches à accomplir sera remise aux administrés.



Travaux fibre optique



La fibre arrive chez vous : Inauguration du Nœud de Raccordement Optique des Eyzies

Mardi 17 décembre 2019, le NRO des Eyzies a été inauguré.

Une nouvelle étape franchie vers l'arrivée de la fibre optique, prochainement, sur cette commune. Il permettra de desservir 2 228 foyers dont 268 à Tamniès.

Les communes des Eyzies, de Marquay, Peyzac-le-Moustier, Saint-Léon-sur-Vézère et Tursac seront également raccordées à ce NRO.

Ce local technique est le cœur du réseau car il hébergera les équipements qui assurent l'interface avec le réseau de collecte et à partir desquels l'opérateur active les accès de ses abonnés. Mais, pour que la fibre arrive jusqu'aux habitants, il alimentera les Sous Répartiteur Optique (SRO) installés sur la commune. Ces armoires de rue sont conçues pour le transport et alimenteront ainsi les foyers.

Pour suivre l'avancée des travaux et connaître la date d'ouverture commerciale qui vous concerne, rendez-vous sur « Quand aurais-je la fibre ? » : <http://nathd.fr/index.php/quand-aurai-je-la-fibre/>.

Les travaux se sont poursuivis d'octobre à décembre 2019 sur la commune, courant 2020 la commune sera desservie par la fibre optique

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**
LISTES ÉLECTORALES:



Sur Internet

www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Élections »



En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



Par courrier

en écrivant à votre mairie



Informations

www.demarches.interieur.gouv.fr,
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie



© M/SG/DI/COM/11-2019

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 ET 22 MARS 2020



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

VOS

DATES CLÉS



15 et 22

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
7 février 2020

1^{ER} ET 2^D TOURS DES
ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars 2020

ÊTES-VOUS
BIEN INSCRIT
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?



ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

POUR LE SAVOIR :

1/

Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Élections » sur le service en ligne
« Interroger sa situation électorale »

2/

Renseignez la commune où vous pensez être inscrit
ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance,
tous vos prénoms, date de naissance)

3/

Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription
dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez
que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
- contacter votre mairie
- vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur
www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections »

COMMENT
S'INSCRIRE
EN LIGNE
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?



01

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse
www.demarches.interieur.gouv.fr
dans la rubrique « Élections »

02

Identifiez-vous* ou créez votre compte
sur www.service-public.fr

03

Saisissez vos informations personnelles
et indiquez la commune où vous souhaitez
vous inscrire

04

Fournissez les pièces justificatives demandées,
soit numérisées, soit par voie postale

*l'identification est également possible via France connect.



**POUR S'INSCRIRE AVANT LE 7 FÉVRIER 2020,
UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF
D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE SONT OBLIGATOIRES**



JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ

Seuls la carte nationale d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.

À défaut, vous devez fournir :

- **Une pièce justifiant de votre identité** (carte vitale, permis de conduire...)
- **Une pièce justifiant de votre nationalité** (acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité, décret de naturalisation...)



JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE

- **S'il s'agit de votre domicile :** un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- **S'il s'agit du domicile de vos parents, si vous avez moins de 26 ans :** un document attestant du lien de filiation et un justificatif de domicile du parent de moins de 3 mois
- **Si vous êtes seulement contribuable dans la commune :** les avis d'imposition de 2018 et 2019
- **Si vous êtes gérant ou associé unique ou majoritaire d'une société payant ses impôts locaux dans la commune :**
 - une preuve de qualité de gérant depuis deux ans
 - une preuve de l'inscription de la société au rôle de la commune

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**



LE VOTE PAR PROCURATION



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?



La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément le même bureau de vote)

Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place

N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée

OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?



**Brigade de
gendarmerie**



**Commissariat
de police**



**Tribunal
d'instance**

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?



**Formulaire à remplir
sur place ou sur Internet**

disponible sur le site
www.demarches.interieur.gouv.fr



**Pièce
d'identité**
carte d'identité
ou passeport

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**



Élections 2020 des délégués MSA

Afin de préserver la spécificité de votre régime de protection sociale agricole

Votez du 20 au 31 janvier 2020

en ligne ou par voie postale pour élire vos représentants

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020
sur internet ou par courrier

VOTER C'est utile !

www.electionsmisa2020.fr

msa santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Du 20 au 31 janvier 2020, les ressortissants du régime agricole seront appelés à élire plus de 15 000 élus MSA dont 395 en Dordogne et Lot-et-Garonne. Retour sur le rôle du délégué pour comprendre l'importance de ce vote.

Salarié de l'agriculture, exploitant, employeur de main-d'œuvre, actif ou retraité, le délégué est le relais indispensable entre les adhérents et la MSA. Il est l'incarnation de son modèle mutualiste, fondé sur les principes de solidarité, responsabilité et de démocratie sociale.

Le 1^{er} relais entre la MSA et ses adhérents

Lui-même issu du monde agricole, l'élus MSA est proche des adhérents qu'il représente. Il connaît leurs besoins ou leurs difficultés et peut interpellier la MSA pour qu'elle intervienne. Il saura les orienter vers les bons interlocuteurs au sein de la caisse et guider les publics les plus fragiles pour qu'ils bénéficient des aides proposées par la MSA, comme c'est le cas en matière de prestations sociales par exemple.

Acteur de la vie locale, l'élus a un rôle essentiel pour faire connaître les actions de la MSA autour de lui, pour expliquer le fonctionnement de la protection sociale et ainsi contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne des personnes.

En retour, cette proximité permettra à l'élus d'être le mieux placé pour identifier et faire remonter les préoccupations et les attentes des adhérents auprès de la caisse. En effet, le fonctionnement démocratique de la MSA permet à l'élus de s'exprimer, de prendre part à la réflexion et aux orientations de sa caisse lors des réunions des échelons locaux par exemple ou au moment de l'Assemblée Générale.

Un engagement qui a du sens

Être délégué sur son territoire, c'est contribuer à des projets concrets qui répondent aux besoins de la population agricole et rurale. En fonction de son temps et de ses intérêts, l'élus pourra proposer et accompagner des actions sociales, de prévention santé, de développement local, etc.

Au cours du mandat 2015-2020 qui se termine, les actions menées par les élus sur les deux départements, en collaboration avec les animatrices du territoire et les services de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, ont été nombreuses. À ce jour, près de 5 000 personnes ont assisté à plus de 300 réunions d'information et de formation sur des thèmes aussi variés que la santé-sécurité au travail, la formation Internet ou la DSN.

Humainement, le rôle de délégué favorise les rencontres et les échanges, au sein de la MSA, mais aussi avec les partenaires locaux et évidemment les adhérents, qu'ils soient salariés, exploitants ou employeurs de main-d'œuvre, actifs ou retraités.

Qui peut voter ?

Pour participer à ce scrutin et voter pour votre délégué MSA, vous devez appartenir à l'un des 3 collèges électoraux (exploitants, salariés de l'agriculture ou employeurs de main-d'œuvre), avoir au moins 16 ans et habiter en France métropolitaine. Il faut également être à jour du paiement de vos cotisations sociales et jouir de vos droits civiques.

Comment voter ?

Du 20 au 31 janvier 2020, vous pourrez voter par voie électronique ou par correspondance :

- Par Internet, en vous rendant sur le site jevoteenligne.fr/msa2020, avec l'identifiant de vote et le code confidentiel transmis par courrier mi-janvier.
- Par courrier, en retournant, sans l'affranchir, votre bulletin de vote reçu mi-janvier dans l'enveloppe retour T.



sur internet ou par courrier

Informations

Le personnel communal (hors école):

Secrétariat

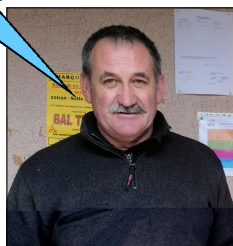
Carole Seyral



Nathalie Marillier

Agent communautaire Service voirie

Joël Seyral

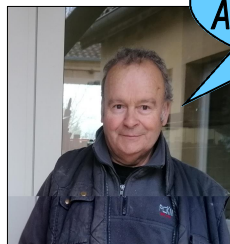


Services Techniques

José Do Carmo Alvès



Armando Matos



Jean Luc Bugat



Informations

Le personnel autour de l'école :

Les enseignants

Philippe Gilard



Carole Juvin



Services Techniques

Garderie

Carole Seyral



Cantine

Jennifer Leproult



Les ATSEM

Sabine Thomas



Pauline Bienvenu



Départ en retraite de Joël de Sousa au 1^{er} mai 2019

Bonne retraite Joël !

Embauché en 1989 d'abord en tant que saisonnier à mi-temps, puis fonctionnaire stagiaire en 1990, Joël De Sousa a occupé depuis le poste très polyvalent d'un agent communal, travaillant aux nombreuses missions d'entretien, réparations, travaux divers sur les bâtiments communaux et logements, et s'occupant du réseau d'irrigation.

Il a été plus particulièrement responsable de l'étang pendant de nombreuses années, et peut se vanter, chose peu banale, d'avoir découvert 112 nains sur la plage, un certain mardi matin 20 août 2002 ce qui lui a même valu les honneurs de la télévision et de la presse (voir en fin de bulletin) Bonne route à Joël pour cette nouvelle page!



Association

« Renouveau du petit patrimoine de Tamniès »

En 2019 depuis février, l'association, avec l'aide de la municipalité, a poursuivi ses restaurations.

Elle a notamment restauré les sites suivants :

- La cabane du Pialet - Grand mur de "Chez Charchel" - Aménagement du site du "Tamniès médiéval" - Cabane cayrou de Blanche-Neige (cristallisation) - Cayrou de Blanche-Neige - Petite cabane d'André et début de la restauration du four et du fournil du Pont de Mazerat - Début de restauration du muret des Millaloux - Dégagement de la cabane des Beunes de Michel Lamaze (il faut lui trouver un nom). A chaque séance, nous procédons au nettoyage de sites et de chemins notamment ceux du circuit de la Gargagnasse. Nous nous sommes aussi bien restaurés grâce à de succulents repas !

Cabane du Pialet



Les restaurations se poursuivent ...

Entretien des sentiers et chemins :

Travail difficile mais constant à la charge de la municipalité, de l'association, des propriétaires de sites restaurés, de tout promeneur qui peut emporter avec lui un petit sécateur...

Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont donné l'autorisation de passage dans un bois ou à une limite de propriété, afin qu'on puisse ouvrir un sentier ou un chemin (non accessible aux engins motorisés) pour pouvoir accéder ou tout au moins voir les sites restaurés du petit patrimoine (condition de restauration). Un sentier privé peut toujours être fermé en cas

de problème ou de souhait d'un propriétaire.

Nous remercions également les familles qui ont fait un don à l'association, soit en argent, soit en matériaux de construction (lauzes, pierres, ciment, essence), soit en nourriture.

Depuis 11 ans nous avons restauré :

52 cabanes, 11 fontaines, 1 travail, 2 pigeonniers, 2 croix, 3 lavoirs, un four et ouvert 18 sentiers ou chemins. Il reste encore quelques cabanes et fontaines "restaurables" mais les sites restants sont souvent difficiles d'accès et on ne pourra pour certains que les cristalliser pour conserver leur état ou les restaurer partiellement en utilisant les matériaux existant sur place ; par contre il reste de nombreux murs de pierres sèches à restaurer.

Nous nous réunissons un samedi par mois excepté en juillet-août et en hiver. Nous travaillons pendant la matinée avant de partager un repas ou au moins un apéritif. Les bénévoles dont le nombre varie de 10 à 25 portent le vin et les desserts pour le repas.

Il faut savoir que chacun peut trouver sa place et peut venir quand bon lui semble : débroussaillage, réfection d'un mur de pierres sèches ou d'un toit de cabane en lauzes, transport de matériel, cuisine é

« **Tamniès en balade** » organise chaque mercredi des promenades (ainsi qu'une balade nocturne en août) qui permettent aussi d'observer notre petit patrimoine.

Le circuit d'interprétation de la Gargagnasse partant de l'étang, utilise en partie les chemins et sentiers ouverts par l'association et rencontre de nombreux sites restaurés.

Adhésion à l'association :

Toute personne de la commune ou d'ailleurs peut s'inscrire à l'association et elle est toujours la bienvenue (5 euros par an sans obligation de travail), s'adresser à un membre de l'association. On peut aussi venir un samedi en observateur ! Voir dates des travaux, réalisations, circuits de randonnée "petit patrimoine", bureau sur le site : www.petitpatrimoinetamnies.fr

Paul Marillier est le président de l'association et il y a une dizaine de vice-président(es), voir sur le site...

Jacques Crouzel



Tamniès en Balades

« Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin » .

Ni celle de l'après-midi d'ailleurs! Bien couverts et bien chaussés, à l'abri sous le parapluie, nous pouvons affirmer qu'il fait bon prendre l'air en toute saison. Mais quand vient l'orage, comme au soir de notre rando nocturne du mois d'Août , le retour s'impose. Grand dommage pour cette année mais ce n'est que partie remise à l'an prochain. Et d'ici là d'autres balades entre bois et collines, sous le ciel gris ou bleu, nous attendent é et VOUS attendent !



**Pour nous contacter:
Christian Veyret au 06 88 63 39 33**

Atelier Cuisine Partagée

L'association fêtera ses 10 ans d'existence cette année. Et oui ! Le temps passe vite.

Jean Paul Blanquart a fait naître cette association et c'est en Juin 2012 que j'ai repris les rênes de cette association.

Nous avons actuellement plus d'une trentaine d'adhérents.

Toujours dans le but de réunir des personnes de tout horizons, d'échanger, de découvrir, de partager nos expériences en matières culinaires ainsi que les petites astuces mais également de nous retrouver autour d'un repas.

L'association "Atelier Cuisine Partagée" se réunit une fois par mois pour élaborer un menu

que nous confectionnons tous ensemble à la salle des fêtes de Tamniès.

Nous remercions très vivement la municipalité pour la mise à disposition des locaux municipaux. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer ou nous faire découvrir des nouvelles recettes.

L'atelier est ouvert à toutes et à tous avec la possibilité d'adhérer pour 10 € à l'année.

Nous sommes à votre écoute aux n° suivants:
Patricia Descamps - Présidente - 0685400171
Rosine Sanchez - Trésorière - 0688480790
Sarah Bonnafox - Secrétaire - 0695510137

Dates des prochains ateliers 2020 :

le 18 Janvier

le 1er Février : Soirée CARNAVAL

le 14 Mars

le 18 Avril

le 23 Mai

le 13 Juin

**En avant première, nous vous proposons
le samedi 1er Février 2020
une soirée dansante qui sera animée par
notre D.J Guillaume
sur le thème du CARNAVAL...**

Retenez et réservez nous cette soirée.



Encore merci à toute la brigade culinaire, qui me soutient et qui se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et partager de très bons moments en dégustant un bon plat.

Bonne année 2020 !

La Présidente
Patricia Descamps



Un grand merci encore à toutes et à tous pour toute l'énergie et la joie que vous apportez de

S.Hawking disait « qu'il est important que les jeunes gardent leur sens de l'émerveillement et continuent à se demander pourquoi ».

Je pense que c'est dans cette phrase que se résume particulièrement notre philosophie de vie. Rien n'est impossible tant que nous croyons éperdument en ce que nous faisons.

Notre jeune association ne cesse de développer ces valeurs qui font de nous ce que nous sommes aujourd'hui. Et je pense que nous pouvons en être fier !

Et le plus important pour nous reste encore et



toujours à apporter du plaisir et de la joie à toutes les personnes gravitant autour de nos projets, et quoi qui se passe avec un mot d'ordre : ENSEMBLE.

C'est par notre projet phare que notre année 2019 a du coup commencé le 23 juin à l'étang de Tamniès. Et c'est encore par un temps radieux qu'on put se dérouler nos 6^{es} Olympiades Intercommunales, avec 11 activités tout aussi ludiques que coopératives.

Restant sur une formule similaire aux autres éditions, nous avons de nouveau pu compter sur 179 participants déterminés et enjoués. Beaucoup de nouvelles équipes ont répondu présents cette année, dont en majorité des équipes de jeunes avec un état d'esprit remarquable. Bien sûr nos équipes fidèles étaient elles aussi toujours motivées à participer et nous encourageaient toujours autant à continuer dans cette voie.

Mais rien de ce projet ne pourrait se dérouler parfaitement chaque année sans les 50 bénévoles présents ce jour-là : en activités, accompagnants, repas, buvette, organisation, etcé



nouveau à la réussite de cette journée !

Notre 2^e projet appelé « le Rallye des Beunes », s'est déroulé le samedi 31 août 2019. Le thème cette année : Traditions Paysannes en Sarladais. Organisé par Isabelle Paysan et toute son équipe de bénévoles venant des diverses associations de la commune, ce projet inter-associatif et inter-générationnel a permis à près de 15 équipes de 4 personnes de participer à une enquête, des énigmes et des jeux sur une journée plus que conviviale et hilarante.

Cette 2^e édition s'est conclue de nouveau le soir par un repas (miche oblige !) avec tous les acteurs de la journée, afin de clôturer cette belle journée riche en émotions.

Encore merci à Isabelle et à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation et au déroulement de ce Rallye Touristique.

Pour l'année 2020, nos 2 projets seront de nouveau présents !

Les 7^{es} Olympiades verront le jour sous un format différent afin de permettre d'accroître son attraction et proposer un renouvellement de son activité, par le biais d'un maillage associatif important (activités externes, buvette/restauration, vide grenier, etc..). Elles se dérouleront le Samedi 20 juin 2020 à l'étang de Tamniès ; un repas de clôture le soir sera organisé avec les bénévoles.

Pour le 3^e Rallye touristique, l'idée du thème est toujours en cours de réflexion. Patience, la date et les inscriptions seront donnés courant de l'année.

Pour conclure, je tiens tout particulièrement à remercier Adrien Huguet pour tout son engagement, son travail et son soutien tout au long de l'année, sans qui la réussite des Olympiades ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.



Je souhaite également saluer le travail d'orffèvre de notre Bureau intégralement féminin : Amandine, Nattie, Léa et July, qui ont toutes les quatre fait un travail d'une efficacité toujours aussi remarquable !

Remercier les 20 membres du Bureau Dynamisport avec qui c'est un plaisir chaque année de se retrouver afin de élaborer les projets les plus innovants possibles, ainsi qu'Isabelle et toute son équipe de bénévoles pour le succès du Rallye.

Remercier également tous les partenaires publics et privés qui nous aident chaque année à rendre nos projets réalisables, la Communauté des communes Sarlat Périgord Noir et Vallée de l'Homme, la Mairie de Tamniès et les associations locales Entente Marquay-Tamniès, Comités des Fêtes et Foyer Rural.

Et surtout un grand grand merci à TOUS les bénévoles qui nous suivent depuis le début de l'aventure et qui continuent à y contribuer, afin de garder dans nos mémoires et de se rappeler de tous ces merveilleux moments que nous vivons entre nous !

Je vous dis à très vite ! Le meilleur reste à venir !

Le Président
Morgan DE SOUSA

Pour tous les informations ou inscriptions sur nos activités, n'hésitez à vous rendre sur notre site :

www.dynamisport.fr ou sur notre page Facebook.

Gymnastique

Les personnes de Tamniès souhaitant faire de la gymnastique peuvent se joindre à notre groupe dynamique, regroupant des habitantes de Marquay et de Tamniès, sous l'égide du Foyer Rural de Marquay avec deux cours différents. On peut choisir à la carte de faire une séance par semaine, voire deux, ou de faire les deux types de cours, selon ses envies ou son agenda !

Laurence, notre animatrice, nous propose des ateliers variés, toujours renouvelés, pour nous maintenir en forme dans une ambiance très chaleureuse et bienveillante.

Choisissez vos séances :

Gym douce de 18h30 à 19h30 : deux séances hebdomadaires

- les lundis soir à Marquay
- les jeudi soir en alternance à Tamniès ou Marquay

(Gym douce, fitness, étirements, relaxation équilibrée....)

Gym'fit plus dynamique de 19h30 à 20 h30: deux séances hebdomadaires:

- les lundi soirs à Marquay
- les jeudi soirs en alternance à Marquay ou Tamniès

(Renforcement musculaire, cardio, step, danse, body karaté, zumba....)

Se munir d'un tapis de gym, d'une bouteille d'eau.

Renseignements:

Brigitte: **06.70.03.25.19**
ou Nathalie: **06.82.93.14.43**





Du nouveau pour nos enfants du RPI !

Afin de pouvoir améliorer l'organisation des différentes manifestations au sein des deux écoles, nous avons décidé de regrouper tous les parents d'élèves dans une seule association :



«L'APE TAMNIÈS/MARQUAY».

Son but est de maintenir et développer les événements tels que les lotos et la kermesse mais également d'apporter son soutien aux instituteurs dans l'organisation du spectacle de Noël et du spectacle de fin d'année présenté lors de la kermesse des écoles.

Toutes ces manifestations ont toujours le même but : apporter le financement aux différentes sorties effectuées par les enfants durant l'année scolaire.



Maintenant petite présentation du bureau élu lors de notre première assemblée générale du 18 octobre :



Composition du bureau :

Co-Président : CANTELAUBE Nicolas

Co-Présidente : REMY-ORTEL Angélique

Trésorière : VINCHES Magalie

Trésorière adjointe : ARCISZEWSKI Caroline

Secrétaire : RENAUX Laurie

Secrétaire adjointe : LAFAURIE Julie

Les manifestations à venir :

1 décembre 2019 : Loto Marquay

29 mars 2020 : Loto Tamniès

13 juin 2020 : Kermesse des écoles

Nous avons d'autres projets en préparation tel que le spectacle de Noël ou le carnaval. Nous communiquerons les dates de ces manifestations ultérieurement.

Tout les parents souhaitant s'impliquer sont les bienvenus.

Nous remercions vivement tous les parents, les mairies, les personnels éducatifs, les comités des fêtes, foyer rural, amicale laïque et les nombreux commerçants qui nous soutiennent.

Le bilan financier au 31 Août 2019 :

Pour une première année le bilan est très positif

Recettes : **8280,40ú**

Dépenses : **2858,21ú**

Bénéfice : **5422,19ú**

3000ú ont été reversés (**1500ú à chaque école**) en ce début d'année scolaire 2019/2020.

La Compagnie des Croquants



**La compagnie des croquants vous présente
ses meilleurs vî ux pour l'année 2020**



Cette année nous avons organisé trois concours dont un de nuit qui fut une découverte pour grand nombre des participants. Tout le monde a apprécié l'organisation qui est propre a notre région.



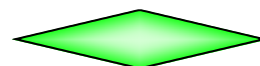
Pour le parcours France nous étions en région parisienne à Marcoussis un concours très bien réussi ou les archers du club ont brillés une de plus. Julien notre secrétaire a remporté une médaille d'or, Isabella et Jean Marie se sont battus et ont gagnés une médaille d'argent et Saskia une médaille de bronze.

Tout au long de l'année nous participons à des concours dans les différents clubs de Dordogne et des départements limitrophes et nous organisons également des concours et les archers que nous recevons sont très contents des parcours sur les terres de Tamniès.



Si le tir à l'arc vous tente nous pouvons vous initier et vous faire découvrir notre manière de le pratiquer

Contact Joël : 06.37.01.22.02



Le Club Culture & Détente vous souhaite une bonne et heureuse année 2020

Rétrospectives 2019

Assemblée Générale: le bilan moral et financier fait apparaître un bon fonctionnement global. Renouvellement du bureau et dégustation de la galette des rois.

Sortie du 8 mars 2019 à Agen (*Sur la route des Balkans*) avec nos amis de Meyrals nous avons assistés à un spectacle haut en couleur. Quelle belle journée !

Faute de participants nous avons dû annuler les sorties à Belvès et Cadouin, la visite du château de Guedelon en Bourgogne, Camargue, Provence et Lubéron.

En juillet participation au festival Pui di voce.



Jeudi 12 septembre: Déjeuner croisière sur la Garonne et visite de Bordeaux, organisé par nos amis de Meyrals notre guide nous a fait découvrir les tendances architecturales de la ville du Moyen Age à nos jours. Repas de qualité à bord du bateau le Sicambre. Journée bien agréable.



Samedi 19 Dimanche 20 Octobre : sortie à Saumur. 33 personnes (de Tamniès, Sarlat, Meyralsé .) ont répondu à l'appel du club pour ce dépaysement en Val de Loire. Visite de Saumur en petit train touristique, d'une cave d'élaboration de Saumur et Crémant de Loire et pour finir en apothéose le Gala du Cadre Noir. Quelle journée formidable. Le lendemain visite guidée de l'Ab-



baye de Fontevraud, l'une des plus vastes cités monastiques d'Occident. Merci à l'Office de Tourisme de Saumur qui nous a organisé ce séjour bien agréable.

Dimanche 27 octobre: repas au restaurant Laborderie. 65 personnes ont répondu présents et ont



pu apprécier un excellent repas. Participation au Noël des enfants de l'école (achats de livres).

Projets pour 2020 :

Dimanche 12 Janvier : loto du Club

Assemblée générale en Janvier

Du 30 avril au 4 mai 2020 :

Croisière sur le Rhône Provençal et la Camargue : Lyon, Arles, la Camargue, Avignon, le Vercors et retour à Lyon.



FOYER RURAL

Le foyer rural est heureux d'accueillir cette année une nouvelle section dédiée aux danses et percussions africaines.

Les mercredis soir, les djembés résonnent dans la salle des fêtes, musiciens et danseurs s'en donnent à cœur joie pour faire vivre cette musique ô combien entraînante. Bienvenus à eux!

Vous trouverez en fin de bulletin, toutes les dates des manifestations déjà prévues, j'en profite pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour mener à bien ce programme.

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

Le Président

Jean-Luc Bugat



Section

Danses et percussions africaines

"Les Complets Mandingues"

Voici une nouvelle section du Foyer Rural qui a vu le jour cette année.

Son objectif : rencontres entre passionnés pour partager un moment de convivialité autour de danses traditionnelles et d'improvisations.

Des stages sont organisés avec des professeurs de tous horizons.

Nota: les ateliers sont animés par les participants, pas de professeurs ni de cours.

1 mardi sur 2 : gymnase du Pignol, Sarlat
1 mercredi sur 2: salle des Fêtes, Tamniès

18 h : atelier percussions (doums, djembés)
19h-20h30 : atelier danse

tarifs :

adhésion au Foyer Rural de Tamniès 17 € / an
Adhésion à l'Amicale Laïque de Sarlat 22 € / an

Renseignements et inscription:

Marine : 07 61 84 31 62

Stéphanie : 06 07 79 76 38



Section Maquettes

L'année 2019 été plus calme que les autres années pour nous, diverses raisons en sont la cause: le temps, les finances, les disponibilités et autre.

La saison a débuté les 1er et 2 mars à Quillan dans l'Aude par un temps relativement froid.

Expo sympathique avec un bon public et un bon accueil de la part de Joël, le président et toute son équipe

Les 23 et 24 mars, déplacement à Ônet le Châ-



teaux, près de Rodez où nous avons été accueillis par l'équipe de Jean Yves toujours aussi dynamique. Lors de ce weekend, s'est déroulée l'assemblée générale de la fédération française de maquettisme statique avec renouvellement du bureau. A cette occasion j'ai été fortement sollicité pour prendre la place de trésorier que j'ai accepté après beaucoup d'hésitation car cela va certainement m'obliger à être encore plus présent sur les manifestations au cours des 3 années à venir. Les 15 et 16 juin, déplacement chez nos amis de Châteauroux avec là aussi, un très bon accueil, une bonne ambiance et de belles choses malgré la défection de certains sans préavis.

Les 27 et 28 juin, une toute petite expo à Chala-bre, petit village perdu au fin fond de l'Aude, où nous avons vu, en tout et pour tout 13 visiteurs, un peu décevant.

Les 21 et 22 septembre notre propre expo à Montignac. Comme à l'accoutumée la salle largement remplie avec une douzaine de nouveaux exposants, ce qui nous a permis de montrer autre chose au public qui a été un peu plus présent cette année malgré un problème de place de parking pour les visiteurs, certains ont fait demi-tour ne pouvant pas se garer devant la salle. A voir pour la prochaine fois.



Une tombola et un concours étaient aussi organisés à cette occasion avec un peu plus de 80 pièces engagées sur ce dernier. De nombreux prix spéciaux ont aussi été remis: Trophée Rattier, (spécial avion), Trophée FFMS, prix des organisateurs, prix du public et Best of Chow (pièce la plus méritante de l'expo) remis à Richard Pez du club de Châteauroux.



remise des prix à Montignac

Les 12 et 13 octobre, déplacement le plus loin cette année à Hyères dans le Var. Là encore, une très belle manifestation de nos amis Varois avec de nombreux visiteurs et un public curieux qui s'intéresse et pose beaucoup de questions, beau succès du stand, nous avons dû choisir les bonnes pièces à présenter. Il y avait aussi un concours auquel nous avons participé avec une médaille d'or pour Serge et une d'argent

pour moi-même.

Le 11 novembre, petite sortie à Puymirol chez nos amis Agenais, la dernière de l'année.



2020 sera normalement un peu plus riche en sortie.

Déjà prévu Bram en février, Neufgrange, près de Sarreguemines, St Loubès et Pamiers en mai,



Luchon, Tulle et Limoges en Juin, en Octobre: Cholet, Brest et Lorient.

Tout cela à affiner bien sûr suivant nos disponibilités.

Très bonnes Fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à vous tous pour 2020.

*Le responsable de la section
Christian Chauzaint.*



FOYER RURAL TAMNIES Section ROCK



**Les rockeurs de Tamniès et des environs
vous souhaitent une très bonne année !**

Nous vous proposons de venir nous rejoindre les lundis à partir de 20 h afin de débiter la semaine dans la joie, la bonne humeur et en musique.

Que vous veniez seul ou en couple, nous vous accueillons dès 20 h pour vous exercer au rock à deux.

A partir de 21 h :

nouveauté cette année : rock à 3 et rock à 4 !.

Vous ne connaissez pas?

Venez découvrir cette gymnastique spectaculaire et pourtant très accessible. Vous aussi vous attraperez le virus!

Renseignements; Valérie: **06 32 83 82 17**

FOYER RURAL TAMNIES

Section THEATRE

65 ans !

La troupe théâtrale du Foyer fêtera cette année ses 65 printemps ! Créée officiellement en 1955 par Arthur Roulland et l'instituteur de l'époque, Mr Dupinet, elle mettait en scène enfants et adultes de la commune dans des farces paysannes en occitan et des saynètes en français. Les sommes récoltées servant à financer des sorties éducatives et du matériel scolaire.

Sous l'impulsion du regretté Yvon Crouzel le répertoire se diversifia avec des montages chants et poésies, des créations originales, des sketches contemporains, une rubrique locale....

La troupe regroupait alors entre 20 et 30 personnes et donnait 2 représentations dans et pour le village.

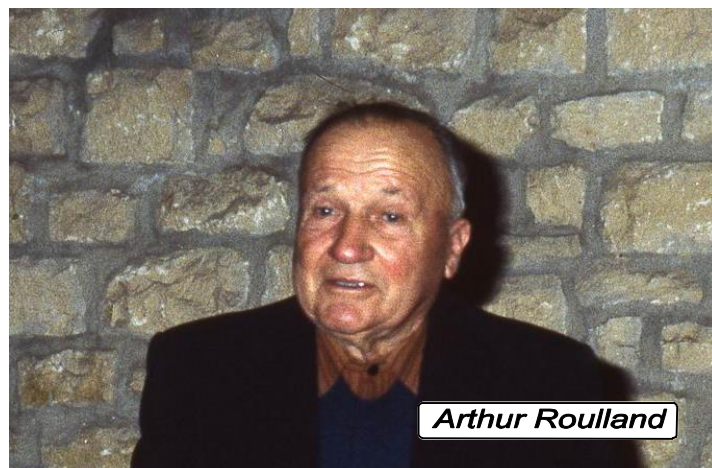
Avec l'arrivée en 1976 de nouveaux instituteurs (Danièle et Michel Lassalvetat) passionnés de théâtre le répertoire s'élargit encore: drames, intrigues policières, burlesque, humour grinçant côtoient les comédies de boulevard.

En mars 1983 la tragédie qui emporte Yvon et

sa famille traumatise la commune ...Yvon n'est plus là mais il nous a légué des valeurs: humilité, racine, tolérance, curiosité, ouverture, partage.... C'est cet état d'esprit que la troupe entend perpétuer.

Au fil des années la qualité artistique s'améliora, la notoriété de la troupe grandit, les sorties se firent plus nombreuses (une douzaine par an actuellement). Ne souhaitant ou ne pouvant pas s'engager davantage certain(e)s se retirèrent. Ne restèrent que les plus motivés rejoints par d'autres issus de communes voisines. A l'image de ces changements le public s'est aussi diversifiée et panachée(40% venant de l'extérieur).

Vieillesse mais toujours dynamique la troupe accueille toutes celles et tous ceux qui ont envie de vivre, de faire vivre et de partager toutes les émotions que porte le théâtre !



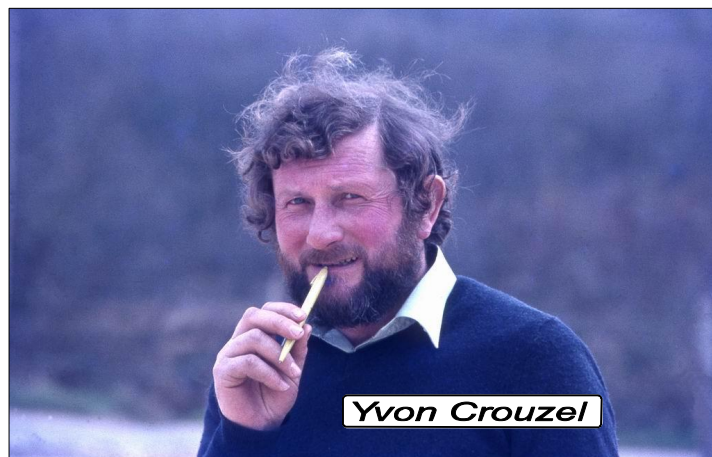
Arthur Roulland

Représentations futures :

- « Folies au Parc »:

Ste Nathalène (25/01); Plazac (7/03); Castelnaud (14/03); Carlux (21/03) ; La Chapelle(27/03); Tursac (6/06

- « Tous Les Rêves Partent Gare d'Austerlitz »: par Les Strapantins à Tamniès le vendredi 11 fé-



Yvon Crouzel



Les Projets en cours :

- « La Souricière » d'Agatha Christie
Du suspens, du suspens...encore du suspens...
- « Le Roi de Haut en Bas » de Guy Foissy
du comique, du burlesque, de l'émotion pour
aborder la grande question existentielle :
« Être ou ne pas être »



L'équipe technique: Jean-Luc Bugat, Matthieu et Laurent Chiotti

Le groupe :

Les Comédiens : - « Les Anciens »:

Christian Veyret, Guy Phelip, Michel Faujanet, Annie De Sousa, Danièle et Michel Lassalvetat sont dans la troupe depuis plus de 40 ans !!!!

- « Les Modernes »:

Nadine Bloudeau, Eric Charlier, Carine Pasquer, Pierre Fock et Anne Prigent ont entre 15 et 25 ans d'ancienneté.

- « Le Nouveau » (c'est aussi le plus jeune):

Louis Hamelin(33 ans) arrivé en 2019



Spécial Merci: à Alain Cacheleux pour le prêt du fourgon et à Jacques Crouzel pour les photos et vidéos.





2019 : une année de plus où le comité des fêtes a animé la vie de Tamniès en organisant diverses manifestations tout au long de l'année.

L'arrivée de 2019 a comme il se doit été fêtée lors du réveillon de la Saint Sylvestre organisé à la salle des fêtes. Une fois de plus vous étiez nombreux à partager ce moment festif avec nous et nous avons affiché complet.

Deux soirées ont été organisées en début d'année. Le 9 février, lors d'une soirée jazz et tapas, organisée en partenariat avec le Foyer Rural, nous avons accueilli le groupe « La Pie Swing » et fait salle comble. Le 30 mars, c'est sur le thème des années 80 que nous avons réuni plus d'une centaine de personnes autour d'une Pael-la.

La Fête au village, a été organisée les 5 et 6 juillet, avec cette année encore une nouvelle formule sur deux jours : le vendredi soir et le samedi. Le vendredi soir, le traditionnel concours de pétanque a réuni une trentaine d'équipes. Le samedi a vu le retour du repas du comité, avant la soirée rythmée par Diffusion 24 et le feu d'artifice toujours aussi apprécié.

Pour la deuxième année consécutive, l'été a accueilli un grand concert organisé le 28 juillet. Pour cette occasion, nous avons accueillis le groupe « Sangria Gratuite ». La soirée, s'est poursuivie avec un concert des Tam.

Cet été, le comité des fêtes, a participé, avec les nombreuses associations de Tamniès aux Marchés Gourmands mis en place le dimanche soir. Le 11 août nous avons tenu la buvette, et notre trésorier a assuré la comptabilité de la buvette pour l'ensemble des associations participantes.

L'assemblée générale du 2 novembre a vu la re-conduction de l'ensemble des membres du bureau. Notre équipe mise en place en 2018 va tenter une fois encore de poursuivre et de développer les activités du comité des fêtes et de vous offrir des animations de la meilleure qualité possible au cours d'une année 2020 qui s'annonce riche en événements.

L'année débutera bien sûr par le traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre. Une soirée mique est d'ores et déjà prévue au mois de mars. Une nouvelle activité vous sera proposée en mai : une rando gourmande. Et bien sûr, le premier week-end de juillet, la fête du village, qui cette année, après un long séjour dans le bourg retournera à l'étang. À cette occasion, nous organiserons le dimanche soir un grand son et lumière qui viendra clôturer les festivités.

Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux à toutes ces manifestations.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2020, et nous profitons de ce petit mot rendre hommage à notre regretté maire Bernard Venancie qui depuis le début de son mandat a toujours soutenu les actions de notre comité.

Nous voulons également remercier ici tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement des manifestations 2019. Leur investissement, tout au long de l'année est toujours très apprécié.

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent, en fonction de leurs envies, leurs motivations et leurs disponibilités, et en particulier les jeunes de la commune à venir nous rejoindre dans l'organisation de nos manifestations, et ainsi à apporter leur contribution à l'animation de notre beau village de Tamniès : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Retrouvez toutes nos activités sur le site <http://www.idpratic.fr/>





Entente Marquay-Tamniès

« ...Adishatz Nanard... »

L'ensemble des licenciés bénévoles de l'E.M.T se joignent chaleureusement à moi pour vous présenter tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2020.



L'année dernière nous vous disions que ce n'était pas les gilets jaunes, mais bien les intempéries qui ne nous avait pas permis d'user le terrain de la Beunée

Eh bien « re-belotte » cette année, ce n'est pas les mouvements de grève de la réforme des retraites mais bien les pluies qui ne nous ont pas permis de jouer plus de 2 matchs lors des 2 derniers mois

Alors dès début 2020, nos vœux s'orientent vers la Météo et un temps plus clément, car nous allons devoir jouer tous les dimanche !



Et comme de coutume nous passerons mi-janvier vous visiter dans vos maisons à l'occasion de la distribution des calendriers : Une coutume ancestrale que découvrent les nouveaux habitants, et redécouvrent ceux que nous n'avions pas pu croiser lors des dernières années. Nous innoverons en 2020 avec une petite

« Tombolat » et 3 lots à gagner !

Merci d'avance pour vos accueils toujours chaleureux, et pour vos donations dont l'intégralité est exclusivement affectée au football : coût des compétitions, matériel, et initiation jeunes.

Pour rappel notre club est 100% bénévole (é assez rare de nos jours dans les clubs de foot, même de niveau départemental) : Sans vous, nous ne pourrions pas poursuivre sur ce modèle, encore merci.



Sportivement, l'année précédente s'est conclue par une relégation pour l'équipe fanion, mais nous espérons dès cette année remonter en 2ème division départementale (notre équipe est 1ère de sa poule en cet hiver, mais la saison est encore bien longue).

L'équipe B quant à elle a plutôt bien terminée sa saison, et vient de se qualifié en poule élite de son brassage. Espérons une belle deuxième partie de saison!

Aussi la section d'initiation jeune a été reconduite récemment, avec l'implication de NICOLAS LE LAN et nous l'en remercions. D'autres enfants « tous jeunes » peuvent nous rejoindre en cours d'année, il y a de la place ! C'est de l'initiation, pas de la compétition.

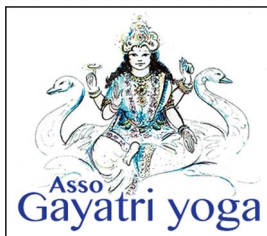
En fin c'est une bien triste fin d'année 2019 pour la famille EMT, avec le départ bien trop brutal de l'un de ses membres les plus anciens...

Bernard, tu as porté les couleurs de notre club pendant plus de 20 ans, et tu as toujours gardé un oeil affectueux et bienveillant sur notre association et son avenir.

Cet avenir nous devons l'écrire sans toi, et nous allons tout faire pour réussir notre saison sportive afin que de « là-haut », tu puisses être fiers de notre Entente Marquay Tamniès.

Salutations sportives.

Loïc DE SOUSA



Cours de Yoga

L'association Gayatri Yoga propose des cours tous les mardis soirs de 18h45 à 20 h à la salle des fêtes.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Bien amicalement et à au plaisir de vous retrouver très bientôt lors d'un atelier, cours collectifs ou individuel...!

samedi 18 Janvier à Plazac aura pour thème
« yoga et sons dans les postures ».

Delphine
ASSOCIATION GAYATRI YOGA
06 76 22 50 16 / 05 53 42 67 58
www.gayatriyoga.fr

**Marché Gourmand
Dominical & Estival
de TAMNIÈS**

Marché Gourmand

Pour une première année d'existence, le Président Jean-Paul BLANCARD et moi-même sommes entièrement satisfaits de son fonctionnement et remercions particulièrement la municipalité et plus particulièrement son Maire Bernard VENANCIE de nous avoir accueilli sur le terrain annexe de l'étang.

Nous remercions également et surtout les habitants de TAMNIÈS et des environs d'avoir répondu présents. En effet, les commerçants participants à ce Marché (et adhérents de l'Association) ont enregistré une fréquentation d'environ 300 convives par Dimanche.

Nous nous félicitons d'autant de la très bonne ambiance qui a régné durant ces deux mois d'été, entre les Associations de TAMNIÈS, participantes, qui ont, pour la plupart notamment,

aidé à la mise en place et au rangement, en fin de soirée, des tables et des bancs, que des commerçants.



Expérience donc à renouveler et souhaitons, pour cette nouvelle année, une affluence aussi importante.



Nous tenons à faire remarquer à l'ensemble des convives de la grande diversité culinaire proposée par les commerçants.

Nous rappelons que le lieu de rendez-vous est inchangé, soit sur le terrain annexe de l'étang mis à disposition de la mairie.

Enfin, nous vous informons que notre Association est ouverte à tous et que nous accueillerons avec plaisir les adhésions des habitants de la Région.

Pierre Bribant
Secrétaire de l'Association



Les cloches de l'église St Cybard à Tamniès

Le clocher de l'église St Cybard, à Tamniès, renferme deux cloches. Le chantier entrepris pour réparer et recouvrir la toiture de la nef et du clocher en lauzes vient de les mettre en lumière et nous rappeler qu'une cloche d'église n'est pas juste une sonnaillie. Elle avait autrefois un rôle important pour prévenir la population d'événements tristes ou gais concernant les familles de la paroisse : mariages, deuils, baptêmes, mais aussi pour avertir la population en cas d'incendie, d'approche d'un ennemi, déclarations de guerre ou armistices, mais il ne faut pas perdre de vue que les cloches avaient en premier lieu un rôle religieux : avertir les paroissiens des offices, messes, vêpres, angelus, qui rythmaient les journées, et égrener au fil du temps les grandes fêtes religieuses.

Elles avaient une personnalité propre, un nom car elles étaient baptisées, et la décision de faire fondre (ou parfois refondre) une cloche n'était pas une mince affaire : le matériau était cher, la qualité du bronze hasardeuse, le fondeur rare.

Dans un premier temps, le déchiffrement des textes et différents ornements a été compliqué car elles étaient très sales, les oiseaux ayant fait du clocher un logis de choix ! Mais grâce à la courageuse équipe du Petit Patrimoine, qui les a lavées, et nettoyées de leur carapace de saleté, elles ont retrouvé leur couleur et un lustre qui permettent de lire correctement les textes inscrits.

Nos deux cloches sont de taille et d'âge différents et seront étudiées séparément.



1. La petite cloche

Dans ses notices sur les églises du Périgord, (L'ancien et le nouveau Périgord), l'abbé Brugière indique que cette cloche date de 1836 et pèse 500 livres, soit 250 kg. Il ne mentionne pas d'autre cloche à Tamniès. La hauteur totale de cette cloche est de 69 cm et le diamètre à la base est de 73 cm. Mais elle est la plus bavarde car elle porte de nombreuses inscriptions, en particulier le nom de plusieurs habitants de Tamniès et leur place ou occupation au sein de la paroisse, ou même ailleurs.

Ces inscriptions nous apparaissent sous forme de texte écrit avec des lettrines en relief ceignant le haut de la cloche sur quatre lignes :

La première ceinture, la plus élevée, est une courte inscription latine : « Impleat dominus omnes petitiones tuas », que le Seigneur exauce tes demandes. Texte bref sans autre explication. Il est extrait d'un psaume de David.

Les 2ème et 3ème ceintures nous parlent beaucoup plus : Bénite en Août 1836 par Mr. Athanase Delranc, curé. Fut parrain Mr. Louis Merilhou, marraine Madame son épouse, née Secrestat, Maire Mr. François Labattut, Adjoint Mr. Paul Arnaud, Mré

Et la suite sur la 4^{ème} ceinture : Charles de Vins, Consul,
La fin de la ligne ne porte plus d'inscription.

Chacune des ceintures est séparée et mise en valeur par deux cercles en relief.

Plus bas on trouve encore l'image d'une vierge à l'enfant, avec un sceptre à fleur de lys, rehaussée



par un socle orné de fleurs et de volutes. Il semble y avoir une inscription illisible à ses pieds. Et, diamétralement opposée, une l'omage de sainte, dont le nom est gravé en-dessous : Sainte Philomène. Le bord de cette cloche est renforcé par trois cercles en relief.

Généralement chaque fondeur, fier de son ouvrage, le signait. Bien que marqué par l'usure du temps il a pu être déchiffré, au bas de la cloche : FORGEOT Fondeur.

Nicolas Joseph Forgeot était un fondeur lorrain ambulant né en 1797. Il a voyagé dans le Cher, l'Indre, la Vienne, la Charente et, entre autres, en Dordogne. En 1835 il se dit habitant ordinairement en Dordogne et se trouve à Périgueux. Etant fondeur « ambulant », il est probable, que la cloche a été réalisée sur place à Tamniès. D'après les Enquêtes Campanaires de Berthélé, ce n'était pas un personnage très recommandable, plutôt malhonnête, buveur et paresseux. Est-ce la raison pour laquelle la cloche n'est pas répertoriée dans cet ouvrage ?... et cependant elle sonne encore !

Qui sont donc ces personnes nommées sur la cloche ?

En 1836 le recensement de Tamniès mentionne le curé Athanase Delranc (30 ans), et la servante Marie Magne, âgée de 48 ans, qui sont logés au bourg dans la même maison que l'instituteur Jacques Revel (peut-être l'ancien presbytère). C'est donc ce prêtre qui officie lors du baptême de la cloche.

Le couple parrain-marraine a vraisemblablement contribué aux frais. La cloche doit avoir le prénom de l'un ou l'autre mais cela n'est pas clairement indiqué. Le couple était propriétaire de la Catie. Louis Merilhou était né à Montignac, d'une famille de notables et était Sous-Préfet à Sarlat de 1830 à 1833. Sa femme avait apporté la Catie en dot, elle était la descendante d'une des plus anciennes familles de Tamniès. En 1836 ils n'habitent pas à la Catie, où sont recensés 2 ou 3 familles de « métayers de Monsieur Merilhou ».



Quant à François Labatut et Arnaud Paul, ce sont les notables institutionnels : la famille Labatut a donné plusieurs maires à Tamniès depuis la Révolution, dont le premier maire. Arnaud Paul, son adjoint, est par contre plus récent dans la commune et doit sa notoriété au fait qu'il est docteur en médecine, ancien Officier de Santé des armées de Napoléon et est ensuite venu habiter à La Rivière. Il est un peu curieux de trouver leur nom écrit avec leur fonction, éminemment laïque, sur la cloche.

Le plus étonnant des personnages nommés est Charles de Vins, « Consul ». Il est Sieur du Mas-nègre et Marquis de Peyzac, l'un des derniers descendants de la famille de Vins du Masnègre. Il a lui aussi vraisemblablement contribué par un don important à cette cloche. En 1836 il était depuis deux ans Consul général de France à Buenos Aires, en Argentine, après avoir été consul dans divers pays. Il a reçu un nombre impressionnant de décorations tant françaises qu'étrangères et a négocié plusieurs contrats commerciaux intéressants pour la France. Mais il est décédé brusquement « en pleine santé » à Buenos-Ayres fin mai 1836.

La petite cloche nous a livré quelques-uns de ses secrets, qu'en est-il de la grosse ?



2. La grosse cloche

Nous n'avons pas son poids mais elle mesure 86 cm de hauteur totale et le diamètre à la base est de 90 cm. En meilleur état que la précédente, le texte en était lisible, même avant son nettoyage.

« Vocavit nomen ejus Joseph. Tu eris super domum meam et ad tui oris imperium cunctus populus obediet. » Ite ad Joseph.

« (Elle) lui donna le nom de Joseph : tu seras (celui) qui aura l'autorité sur ma maison (tu seras le premier)

et quand tu ouvriras la bouche pour commander, le peuple obéira. (Peuple) va vers Joseph. » Il s'agit d'une citation de la Bible (La Génèse), au moment de la naissance de son fils, la mère de Joseph lui donne son prénom et annonce sa future fonction de chef de la lignée. C'est donc le nom que reçoit cette cloche lors de son baptême, auquel s'ajoute la recommandation faite aux fidèles, ou plutôt l'ordre, « d'aller vers Joseph », d'aller à l'église.

Puis vient la date de 1880. Les Anciens du village savent encore qu'elle a été baptisée avec l'eau de la fontaine du Castanet.

Les lettrines sont écrites avec soin et encadrées d'un rinceau. L'ensemble est mis en valeur par deux frises, au-dessus des palmettes et au-dessous, une élégante frise de pampres, grappes de raisins et volutes. Il s'agit d'un travail soigné et exécuté par un fondeur expérimenté.

La dédicace tient sur deux lignes, et les fondeurs ont écrit leur nom et origine très clairement, sur toute la hauteur des deux lignes, dans un cartouche ovale : Fondue par TRIADOU frères, à Villefranche (Aveyron).

Plus bas on trouve bien dessinée une vierge à l'enfant, tenant dans sa main droite un sceptre. Plus loin une Vierge à l'enfant et diamétralement opposée, une crucifixion avec les deux Maries. Enfin une rangée de hautes palmettes épaisses court au bas de la cloche.

Cette cloche ne nous apprend rien de ses parrain et marraine, et la dédicace est plus brève que celle de la précédente. Mais le nom du ou des fondeurs est une référence en soi.

Il s'agit d'une famille de fondeurs de cloches « et sonnailles » très ancienne, originaire de l'est de la France. Les Triadou s'installent à Rodez dès le début du XVIII^e siècle, les fils se marient dans des familles de fondeurs du Rouergue, essaient dans plusieurs villes de l'Aveyron où ils réalisent d'importants travaux de fonte de cloches. Certains sont restés célèbres à Montauban, Rodez, Toulouse ou Villefranche, et les Triadou de Villefranche ont perduré jusqu'au XX^e siècle.

Pourquoi ces fondeurs connus ont-ils réalisé une cloche pour l'église du petit village de Tamniès ? Et pourquoi le ton impératif de la dédicace ? Autant de petites questions auxquelles des archives écrites permettront peut-être de répondre un jour.

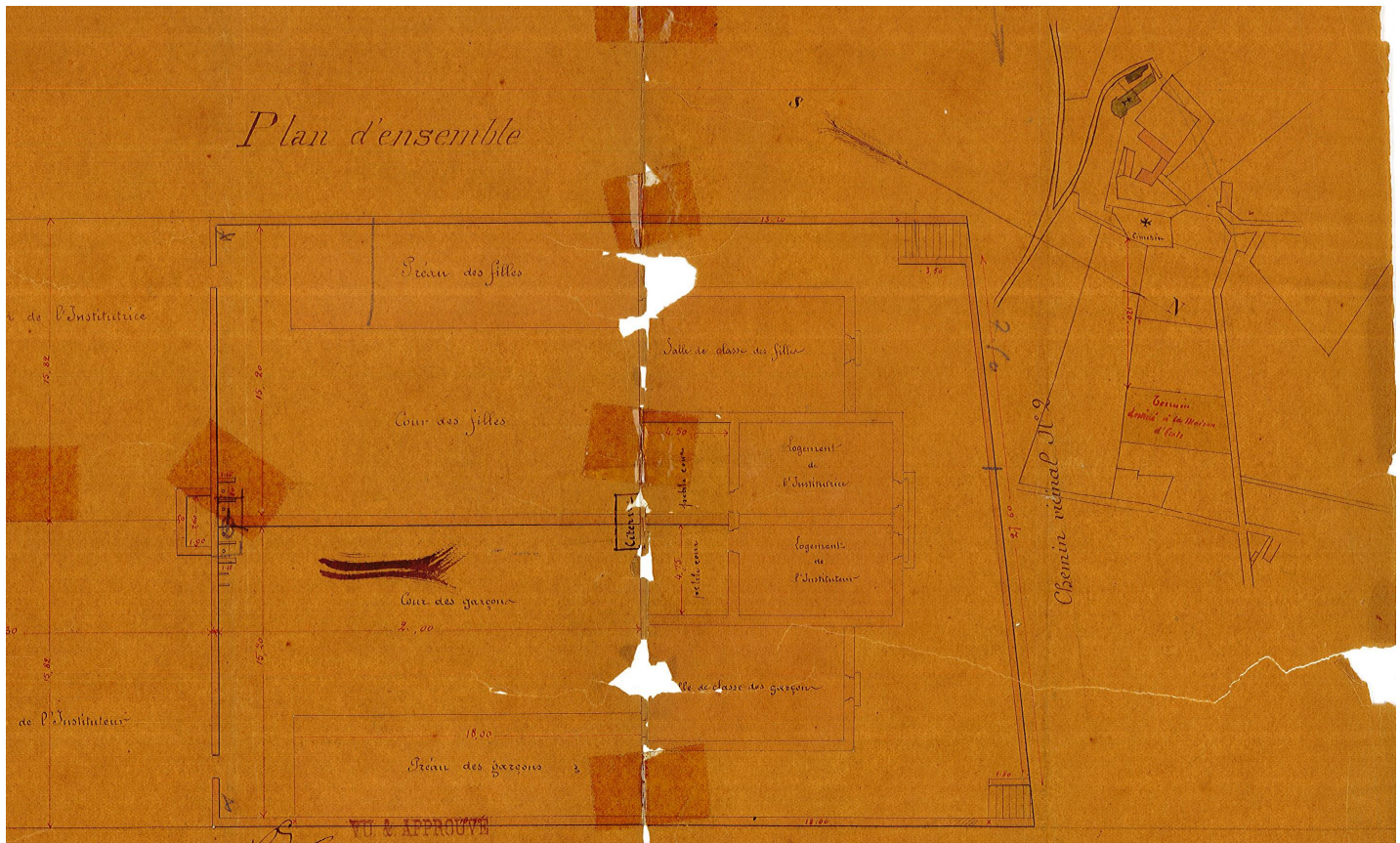
Mais gageons que ces deux cloches, maintenant toutes belles et brillantes, seront le « point sur le i » de l'église restaurée de Tamniès, et feront joyeusement honneur au clocher, lorsque les importants travaux des lauziers et les réparations intérieures seront terminés. Merci au « Petit Patrimoine » de m'avoir aidée à les lire et de m'avoir fourni les belles photos : Un vrai travail d'équipe, finalement.

Recherches: Micheline Weil , photos: Jacques Crouzel

à propos de l'école !

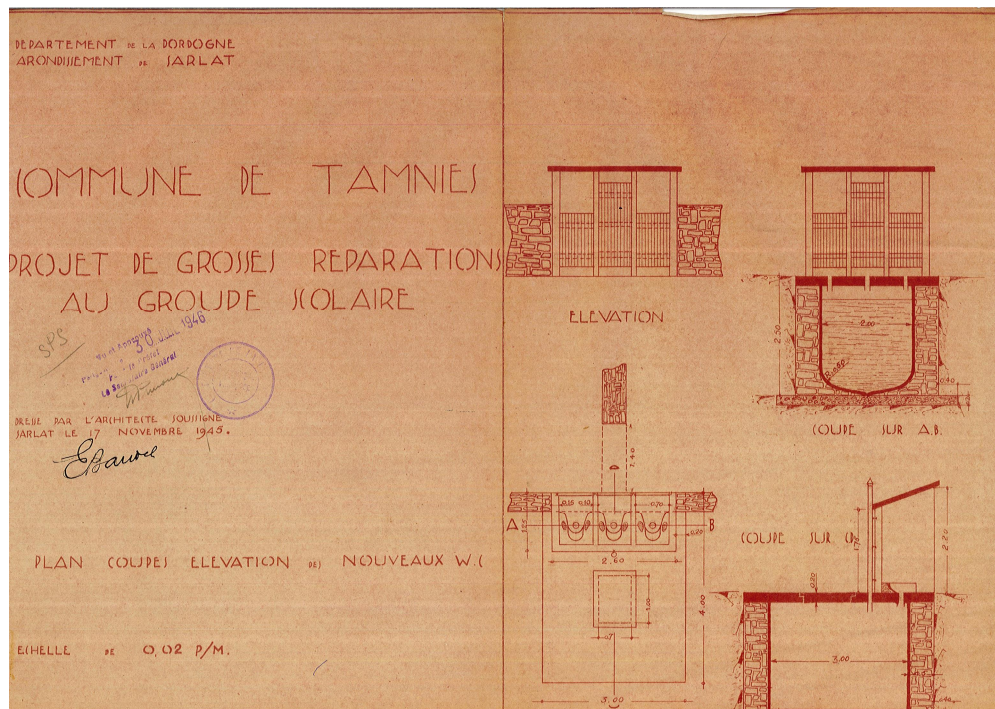
Le terrain d'une surface de 1320 m² pour édifier notre école fut acheté en 1877 à Mr Barrain suite au procès verbal établi par Mr Lavoine architecte de la ville de Sarlat mandaté par le sous préfet de cette même ville.

Antoine Andrieux maire de Tamniès, de 1851 à 1890, fit établir les plans de cette école en 1882 qui fut construite en 1884 pour un montant de 24 643,82 francs.



un peu d'histoire

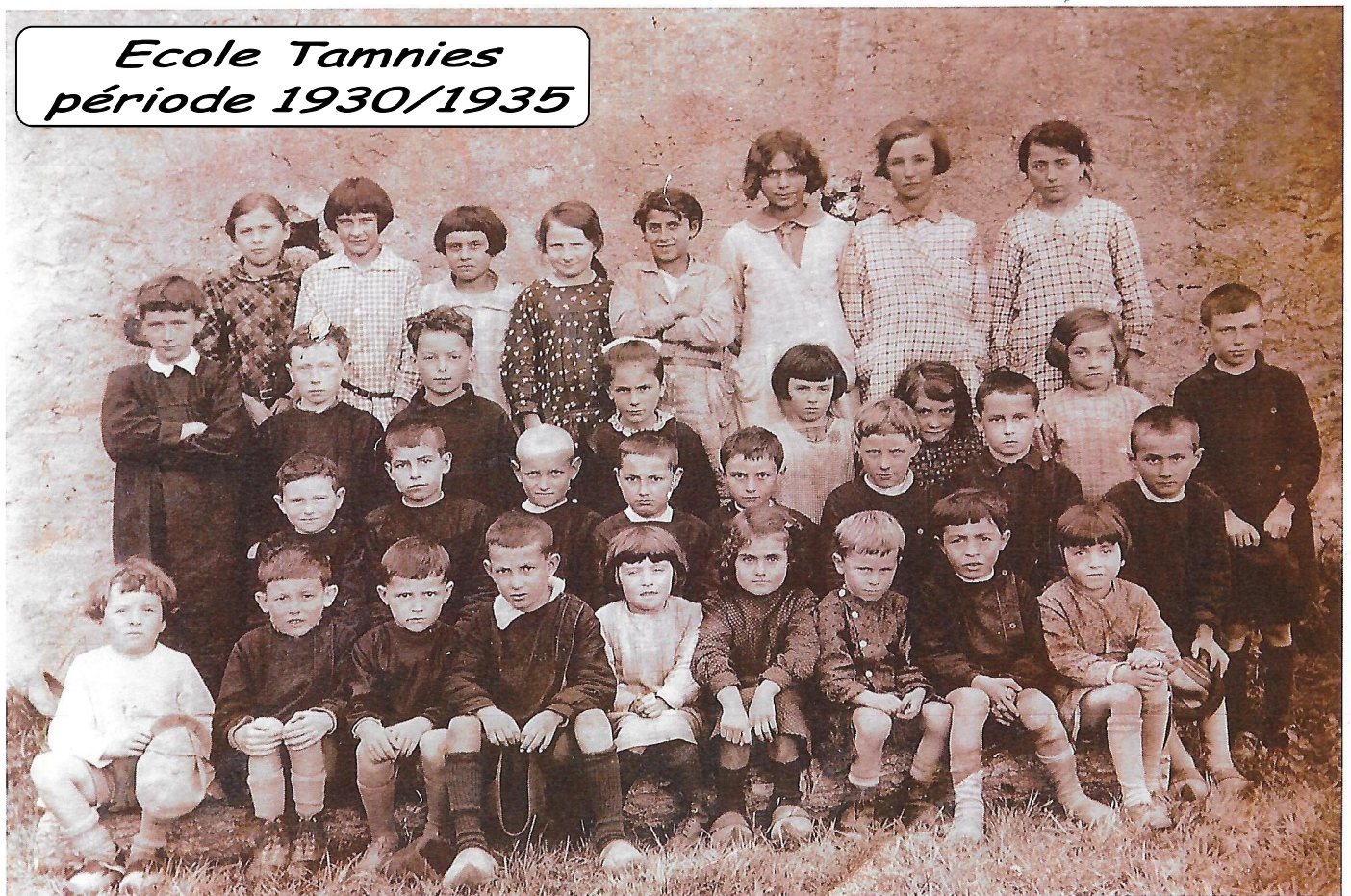
Suivant la délibération du 23 septembre 1945 le conseil municipal de Tamniès, présidé par Paul Delmond décide d'entreprendre des travaux de réfection des bâtiments scolaires et d'édifier de nouveaux wc. Le montant de ces travaux effectués en début de l'année 1946 s'élèvera à 406 023 francs. La commune bénéficiera d'une aide de la commune de Sarlat pour 50 000 francs et du département pour 60 903 francs. Puis la commune contractera un emprunt de 295 000 francs au taux de 1,50% sur 30 ans, soit une annuité de 12 227,90 francs.



*Ecole Tamnies
période 1920/1925*



*Ecole Tamnies
période 1930/1935*





**Merci pour les recherches et les documents photographiques à
Micheline Weil, Mme Malaurie, Gérard Laborderie et Jacques Crouzel.**

TAMNIES. La gendarmerie cherche les propriétaires de la centaine de nains trouvés mardi au bord de l'étang. Une découverte hallucinante pour Joël

112 nains sur la plage



Blague. C'est sur cette plage que Joël a fait l'étonnante découverte



PHOTOS S.M.

Stéphanie Marquer

Les gendarmes de Sarlat hébergent, bien malgré eux, dans leur garage depuis maintenant plus de 24 heures, une centaine de locataires peu bavards et qui savent se faire discrets. Ils ont tous le sourire, pourtant leur aventure aurait de quoi les faire grimacer un peu. « Ils », ce sont les 112 nains, escargots, lapins de jardin qui ont été découverts mardi par un employé de la municipalité de Tamnies, sur la plage de l'étang.

Le Front de Libération des Nains de Jardins, très actif dans le nord de la France aurait-il des ramifications dans notre département ? C'est la question que se posent non seulement les gendarmes en charge de l'enquête, qui ne le cachons pas s'annonce difficile par manque d'indices, mais aussi le maire de la commune de Tamnies, Gérard Laborde-

rie qui bénéficie, malgré lui, d'une publicité dont il se serait bien passé. Une publicité qui a au moins le mérite de faire sourire tout le monde.

C'est Joël De Sousa, employé à la mairie de Tamnies, qui a fait l'étrange découverte. « J'ai cru que j'hallucinais quand j'ai vu ça. J'ai aussitôt appelé le maire et je lui ai demandé de venir avec son appareil photo, ça valait vraiment le coup d'œil. Il y avait une vraie mise en scène. Les nains ont été bien calés dans le sable. Certains dormaient, d'autres faisaient de la balançoire, et tous regardaient vers l'étang. J'ai été amusé par une scène, celle d'une Marianne, les pieds dans l'eau, et qui avait derrière elle toute une file de ces petits bonhommes. J'avais l'impression d'assister à la scène de la libération des nains de jardin français », explique-t-il.

Les jeunes saisonniers ont eu l'impression que les auteurs voulaient faire référence à la célèbre

scène biblique de la traversée de la Mer rouge. Le maire a pour sa part été amusé par la tortue : « Elle était disposée au bord de l'eau comme si elle allait y entrer d'un instant à l'autre ».

Identifier chaque nain. Pour tant cette plaisanterie n'est pas du goût de tout le monde et surtout pas des détenteurs de nains de jardin comme Noël Delmont, 72 ans, propriétaire de 8 nains à Tamnies. L'histoire bien sûr le fait sourire, néanmoins il avoue que depuis cette découverte il surveille du coin de l'œil les siens. Christian Valade, également de Tamnies, en possède une quinzaine. Pour lui « c'est dommage pour ceux qui ont perdu les leurs. Bien sûr c'est pas méchant mais bon ! C'est pas pour autant que je vais m'amuser à ramasser les miens tous les soirs ! » confie-t-il en riant.

Les auteurs de la plaisanterie ont tout de même dû passer du temps pour disperser les nains

sur plus de 100 mètres carrés. Personne ne les a vus, pas même ce jeune homme qui s'était arrêté sur le parking pour passer la nuit dans sa voiture. A l'heure actuelle, l'enquête pour retrouver les auteurs de la blague est au point mort.

Pendant ce temps, plusieurs personnes se sont déjà manifestées auprès de la gendarmerie pour signaler la disparition d'un de leurs nains : « Nous notons les éléments de description que nous fournissent les gens, mais c'est vrai que nous avons quelques difficultés pour identifier les nains. Il faudrait que les gens nous amènent une photo » confie en souriant une gendarme.

Quant à Joël De Sousa, l'auteur de la découverte, il n'a pas fini de se faire taquiner par ses amis et ses collègues : « Ils me disent qu'il manquait justement un nain et qu'avec moi, je suis le cent treizième. »



Le Piéton
de Sarlat

A été surpris de voir avec quelle insistance une jeune automobiliste essayait de stationner son véhicule entre deux autres, rue Edgar-Faure. La place n'étant pas suffisamment grande, la jeune fille, dont la voiture présentait un pare-chocs arrière en très mauvais état, ne s'est pas gênée pour pousser le véhicule arrière jusqu'à pouvoir se placer.

Mémento

■ VISITES GUIDÉES

■ Conférences de la cité médiévale. Départ devant l'office de tourisme, durée de la visite 1 h 30. Pour les groupes, toute l'année sur réservation. Renseignements : office de tourisme, rue Tourny, BP 114, 24203 Sarlat Cedex, tél. 05.53.31.45.45; fax 05.53.59.19.44.

■ BIBLIOTHÈQUE

■ Bibliothèque municipale. 32, rue de la République, tél. 05.53.31.11.66. Ouvert lundi de 14 h à 18 h; mardi de 14 h à 19 h; mercredi de 10 h à 18 h (sans interruption); fermeture jeudi; vendredi de 14 h à 18 h; samedi de 10 h à 17 h (sans interruption).

■ POUR VOUS AIDER

■ A trouver du travail. L'Espace Economie Emploi, place Marc-Busson, tél. 05.53.31.56.00.

Etat civil

■ Naissances. Amandine Croise, Veyrines-de-Domme; Théo Lacroix, Castelnau-la-Chapelle; Charli Petrus, Daglan; Luna Owczarek, Veyrignac; Simon Blancher, Veyrignac.

■ Décès. Marguerite Valade, veuve Dubois, Salgnac-Eyvigues, 87 ans; Jean-Luc Escarnand, Siorac-en-Périgord, 49 ans; Louise Donnat, veuve Gautier, Sarlat, 91 ans; Georges Bordes, Meyrals, 74 ans; Marcel Gendré, Marillac-Saint-Quentin, 92 ans; Edouard Plancassagne, Prats-de-Carlux, 88 ans; Jeannine Gatinel, née Thiesse, Montignac, 53 ans.

EN BREF

■ CONCOURS. L'atelier d'arts plastiques de Plamon organise le 8 septembre un concours « Des-sine moi Sarlat », ouvert à tout public. Il y aura deux concours : un concours « jeunes » et un concours « adultes ». Plus de 1500 euros de prix en argent en nature seront remis. Renseignements 05.53.59.18.22.

SCULPTURE. L'exposition d'art animalier consacrée particulièrement à Henri Mori se termine dimanche

Des animaux figés dans la pierre des Eyzies

■ Faire vivre la pierre, la transformer en un animal prêt à bondir fut la passion d'un homme, Henri Mori, le célèbre sculpteur du monde animalier qui avait choisi Sarlat pour s'installer définitivement.

Sa passion pour la sculpture lui est venue de sa mère, elle-même artiste, qui lui a appris à saisir le mouvement, l'attitude de l'animal en croquis rapide.

C'est un peu pour rendre hommage à l'artiste disparu que la ville de Sarlat a choisi d'exposer une cinquantaine de ses œuvres. « J'avais fais don à la ville de plusieurs de ses sculptures et en échange la municipalité m'a proposée cette exposition » explique Alice, sa femme présente tous les jours pour répondre aux questions des visiteurs.

Aux côtés des œuvres de l'artiste, il faut compter également sur la présence de grands noms tels que Paul Jouve, Antoine-Louis Barye, François Pompon, Eugène Delacroix et Edouard-



Héritage. C'est de sa mère qu'Henri Mori tenait la passion pour les œuvres animalières

PHOTO S.M.

Marcel Sandoz sans oublier Jacques Hurtad et l'art inuit. Les touristes et les Sarladais peuvent découvrir jusqu'à dimanche de la glaise son chien, qui devint sa première sculpture.

Observateur. Henri Mori est né en 1933 à Rabat. Dès son plus jeune âge, il s'amuse à modeler dans de la glaise son chien, qui devint sa première sculpture.

Quelques années après, le jeu-

ne homme entre à l'école des Beaux-Arts de Casablanca puis poursuit ses études à Bordeaux. Solitaire de nature, le jeune sculpteur passe ainsi des heures à épier à la lisière de la forêt et dans les zoos, les comportements des animaux avant de fixer toutes ces attitudes sur un croquis. Henri Mori recrée ainsi avec un réalisme déconcertant tous ces comportements dans de la glaise, du bronze ou de la pierre. Loure, lion, oiseau, ours, canard, renard, cigogne pas un animal n'a échappé aux mains de l'artiste.

L'originalité de son travail réside dans le fait que le sculpteur attachait une grande importance à la pierre des Eyzies qu'il découvre en 1992.

C'est dans cette pierre que vont naître ces animaux.

C'est à une véritable parade animalière que le touriste peut assister jusqu'à dimanche, dans la salle de l'ancien évêché, rue Tourny, ouvert tous les jours de 11 h à 19 h. L'entrée est à 2 euros.

Les activités pour 2020 à Tamnies

JANVIER 2020:

- dimanche 12: loto club culture et détente
- samedi 18 : cuisine partagée
- dimanche 19 : vî ux du maire
- samedi 25 : concert "Frustation"

FEVRIER 2020:

- samedi 1er: cuisine partagée
- vendredi 21: théâtre
- dimanche 23: goûter des aînés

MARS 2020:

- samedi 7: comité des fêtes
- samedi 14: cuisine partagée
- dimanche 29 : loto école

AVRIL 2020:

- samedi 4 et dimanche 5 : repas chasse
- samedi 18 : cuisine partagée
- samedi 25 : foot

MAI 2020:

- vendredi 15 : soirée foyer rural
- vendredi 22 : AG Petit patrimoine
- Samedi 23 et dimanche 24 :
cuisine partagée
- samedi 30 : comité des fêtes

JUIN 2020:

- mardi 2 : animation conte
(Communauté de Communes)
- samedi 13 : cuisine partagée
- samedi 20 : Olympiades
- vendredi 26 : feu de St Jean

JUILLET 2020:

- vendredi 3 samedi 4 et dimanche 5 :
fête de Tamniès

AOÛT 2020:

SEPTEMBRE 2020:

- samedi 12 ou dimanche 13 : Mai commu-
nal

OCTOBRE 2020:

NOVEMBRE 2020:

- vendredi ou samedi: Festival Le Lébérrou
Date à définir.

DECEMBRE 2020:

- jeudi 31: Réveillon de la St Sylvestre

Tamniès vu par les artistes



Tamniès - la Vigoulière d'Estampes.

dessin de Guy Phélip

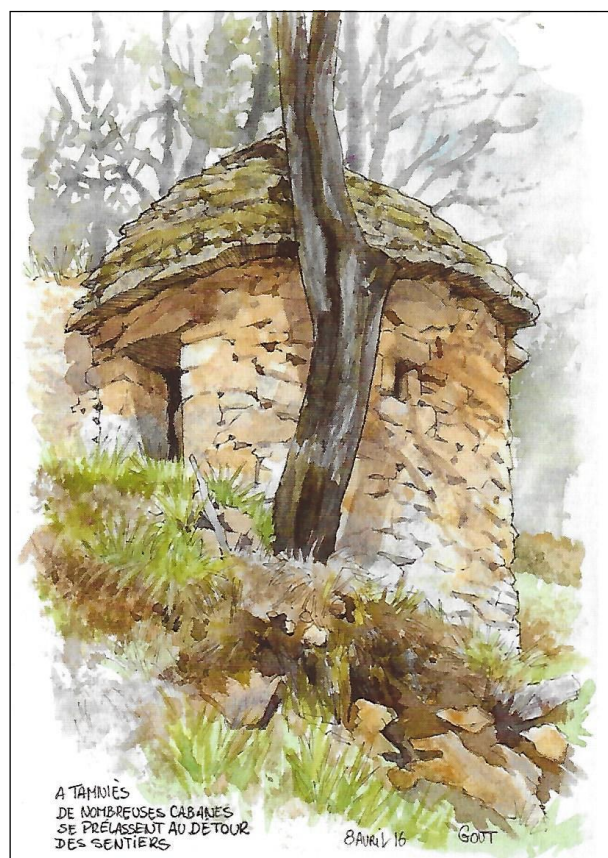


dessin de Michel Delibie



Taniniès - le Clocher - XI^e - XIII^e s.

dessin de Guy Phélip



A TANINIÈS
DE NOMBREUSES CABANES
SE PRÉSENTENT AU DÉTOUR
DES SENTIERS

8 AVRIL 16

GUY

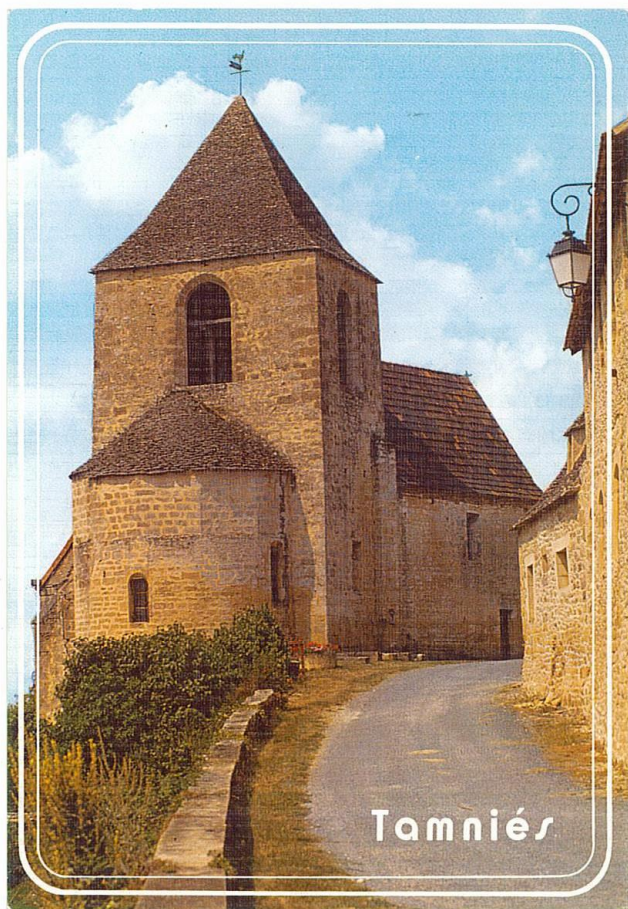
carte postale

Cartes postales

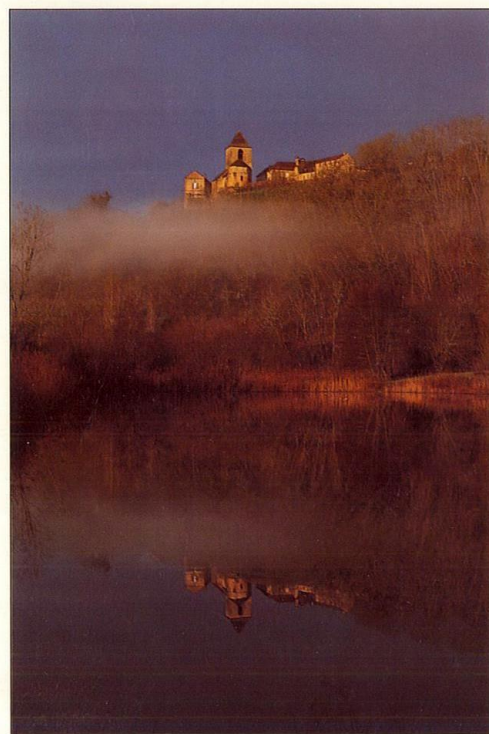
Photo Studio Tourny Sarlat-Imprimerie Lambert , Lalinde



ÉTANG DE TAMNIES EN PÉRIGORD



Editions René-Marsac



Photographie et édition
Francis ANNET